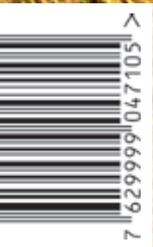
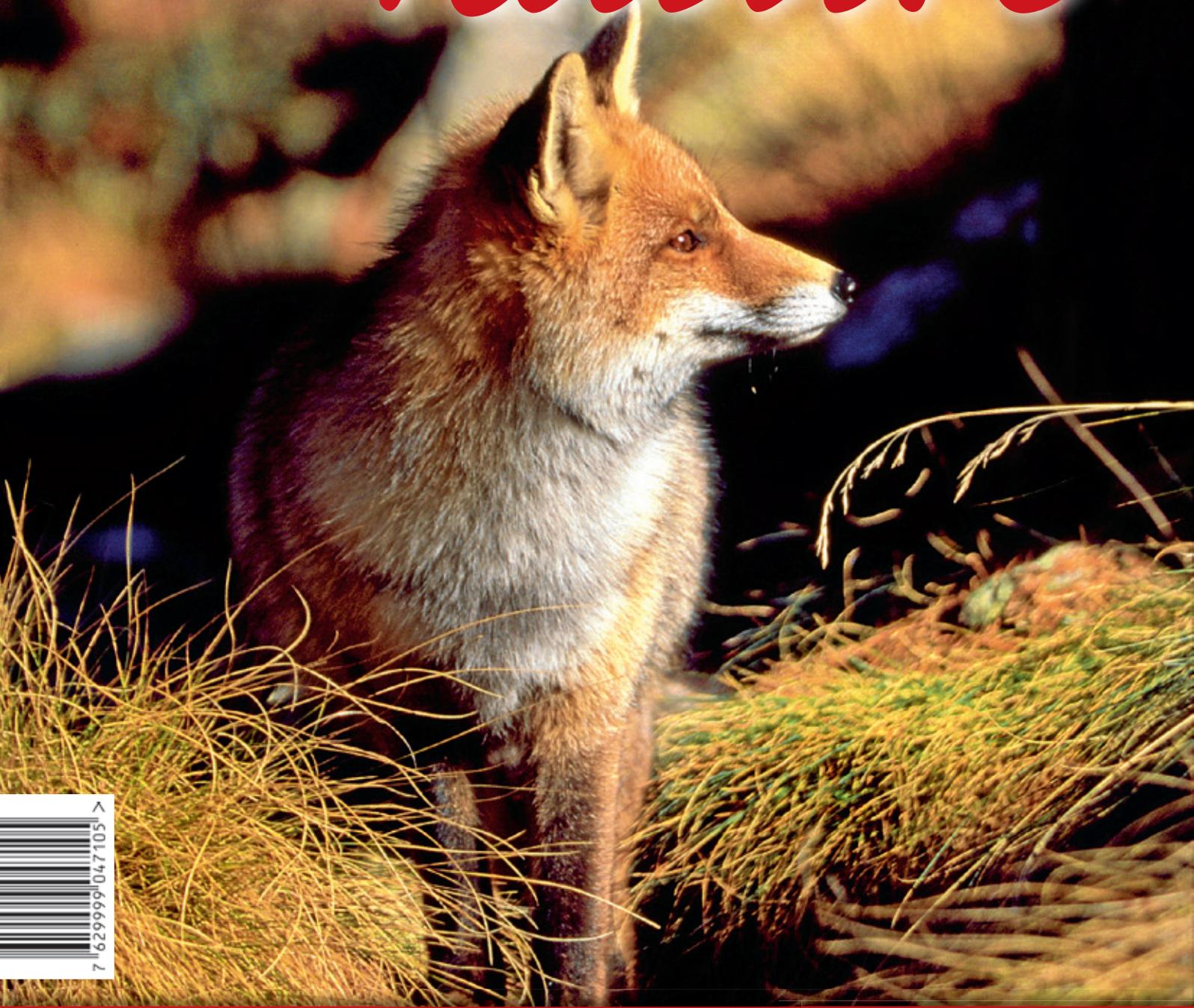


Revue mensuelle | www.chassenature.ch | N°11 novembre 2018

CHASSE *et* Diana *nature*



7 629999 047105 >

PÊCHE
Un bienfait
pour l'économie

FAUNE
Denali, royaume
des loups

INTERVIEW
Grégory Logean,
premier permis



CHASSE



TACTIQUE



COLLECTION

Les plus belles histoires n'ont pas de fin...

Armurier historique en Valais, Gaby Dayer a atteint tous ses objectifs. Son commerce, fondé en 1964, entame maintenant un nouveau chapitre plein de surprises et de promesses : sous son regard affuté et bienveillant, Eric Goffin et la nouvelle équipe en place ont emménagé dans de tout nouveaux locaux, idéalement situés juste au-dessus du Kudu, stand de tir bien connu des amateurs en Valais.

Cet espace moderne, pratique et facile d'accès offre à tous les passionnés de Chasse, Tactique et Nature le meilleur choix d'armes à feu et accessoires, classiques ou très contemporains, le plus grand assortiment d'optique de la région, un vaste choix de vêtements spécialisés, et, bien sûr, toute la munition au juste prix.

A l'arrière, l'atelier de plain-pied complètement outillé est la garantie d'un service complet, rapide et adéquat.

Le tout avec accès immédiat au stand pour les inévitables réglages ou démonstrations...

ARMURERIE + STAND DE TIR BIEN PLUS QU'UNE ARMURERIE...



DAYER
ARMURERIE + STAND DE TIR
www.dayer-armes.ch

Route de la Drague 41, 1950 Sion
Tél. : 027 203 32 91 • Fax : 027 203 73 63
Horaire d'ouverture :
Mardi à vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h30
Samedi : 9h à 12h - 14h à 17h



 **KUDU**
SHOOTING CENTER
www.kudutir.ch

ÉDITO

Actualité, pêche et présidents

| Vincent Gillioz, rédacteur de *Diana Chasse et Nature*

Le dramatique fait divers survenu mi-octobre en France voisine n'a pas manqué de toucher toute la communauté cynégétique. Le cas du vététiste tué par un chasseur apparaît comme incompréhensible, et la suite de l'affaire appartient maintenant à la justice.

La toile et les réseaux sociaux n'ont pas manqué de se déchaîner contre les chasseurs, la plupart des commentaires et articles étant souvent guidés par la haine et l'ignorance. Difficile de faire l'apologie de notre passion dans de telles circonstances. C'est le groupe qui paie pour l'acte d'une seule personne, ce n'est pas nouveau, ni propre à ce cas !

Ce que nous pouvons retenir de cette triste affaire, c'est que nous avons la chance de vivre dans un pays qui met un énorme accent sur la sécurité et la formation. En Suisse, les accidents dus à une arme à feu sont extrêmement rares. Félicitons-nous de cette situation, mais restons vigilants, et surtout prudents.

Journal suisse de la pêche

Côté bonnes nouvelles, relevons la publication dès ce mois de la double page du *Journal suisse de la pêche*. Notre revue passe la vitesse supérieure sur l'halieutique. Ce nouveau contenu, édité par la Fédération suisse de pêche et diffusé jusqu'ici uniquement par voie électronique, trouve enfin son support papier. En complément à ces pages officielles, nous allons intégrer chaque mois un article dédié à la pêche, ou à la faune aquatique. De nombreux chasseurs sont aussi pêcheurs, et les préoccupations des adeptes de ces activités sont souvent communes.

Cette nouvelle ouverture a bien sûr pour objectif d'augmenter notre lectorat, en apportant un contenu cohérent et diversifié à ceux qui s'intéressent à la nature et à sa gestion. Mais elle vise également de permettre à chacun d'acquérir de nouvelles connaissances, et peut-être de découvrir ce qui pourrait devenir une passion.



Parole aux présidents

Autre réforme de l'automne, *Diana Chasse et Nature* donne la parole aux présidents cantonaux. Un changement qui va dans le sens des statuts de Diana Romande, qui stipulent notamment la défense de l'identité de la culture des chasseurs francophones. Cette page doit ainsi permettre à chacun de mieux connaître les préoccupations des chasseurs des autres cantons.

Le billet de Chasie ne passera pas pour autant à la trappe, et nous retrouverons régulièrement ses chroniques très appréciées, mais à un rythme moins soutenu qu'auparavant.

Notre publication change également de reliure, et vous découvrirez ce mois une revue au dos carré collé, une évolution qui vise à donner un peu plus de prestige à notre support, et à le mettre au niveau d'autres magazines comparables. ■

SOMMAIRE

Faune

Tétrasyre : vingt ans de comptage

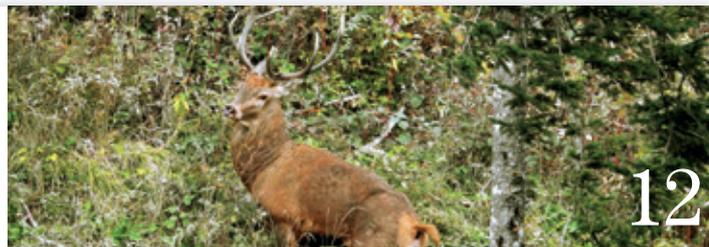
Texte Alain Rossier, photos Claude Morerod



Nature

Cerf, l'influence du gel sur l'écorçage

Texte et photos Daniel Girod



Reportage

A Denali, royaume des loups et des chasseurs

Texte Valérie de Graffenried



Le coin du pêcheur

La pêche : un bienfait pour l'économie...

Texte Bureau directeur de la FSP



Politique

Zurich : 84% de OUI pour la chasse

Texte Jean-Pierre Boegli



Recette de chasse

Côtelette de sanglier à la sauce aux figues

de l'Union professionnelle suisse de la viande UPSV



CHASSE et Diana *nature*

Revue mensuelle fondée en 1883
Organe officiel de la Société suisse
des chasseurs « La Diana »
www.chassenature.ch

ÉDITEUR

Diana Romande
Pascal Pittet, président,
Chemin Clos-du-Moulin 21
1677 Prez-vers-Siviriez

ÉDITEUR DÉLÉGUÉ

Advantage SA
Editions & Régie publicitaire
Avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne

RÉDACTION

Vincent Gillioz
Tél. 076 370 83 91
redaction@chassenature.ch

ABONNEMENTS

Advantage SA
Avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne
Tél. 021 800 44 37
abo.chassenature@advantagesa.ch

PUBLICITÉ

Marianne Bechtel
Tél. 079 379 82 71
mac@bab-consulting.com
Advantage SA
Tél. 021 800 44 37
regie@advantagesa.ch
Délai de réservation :
le 1^{er} du mois pour parution
dans l'édition du mois suivant

MISE EN PAGES

l'atelier prémédia Sàrl
Tél. 079 830 61 38
julia.dubuis@lapm.ch

IMPRESSION

Imprimerie Saint-Paul
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg

imprimé en
suisse

Tirage : 4000 exemplaires

N° 11 novembre 2018

Photo de couverture :
Claude Morerod

Les articles publiés dans *Diana Chasse et Nature* n'engagent que leurs auteurs. Les documents envoyés ne sont pas restitués, sauf accord préalable avec la rédaction. Tous droits de reproduction (articles et illustrations) réservés pour tous pays. La reproduction de tout ou partie de textes et d'illustrations doit faire l'objet d'un accord préalable avec la rédaction.



Scannez ce code avec votre
smartphone et consultez notre site
Internet

5 Les actus par Vincent Gillioz | 6 La photo insolite par Michel Amacker

20 Gregory Logean, politicien et chasseur par Chasie | 24 Poster : Kazakhs,
fils de l'aigle par Jean-Guy Python | 26 Portfolio par Jean-Guy Python

32 FSP : Une suppléante en point de mire – Canicule : exigences
des pêcheurs par Sarah Bischof | 37 Les infos | 51 Jeu

LES ACTUS

Petits prédateurs

Des habitats pour les hermines

L'hermine a désormais l'embaras du choix pour se loger : nonante-huit tas de pierres et de bois ont été mis en place en septembre entre Le Noirmont et Montfaucon par deux membres du Parc du Doubs. Ce projet est le fruit d'une collaboration étroite avec le réseau écologique des Franches-Montagnes afin de favoriser la présence de ce prédateur expert dans la chasse aux campagnols. Des niches aptes à leur reproduction ont été aménagées puis recouvertes de pierres et parfois de branchages récoltés sur place afin de s'approcher au mieux du gîte idéal de ce petit mustélidé.



Forêts

Le bostryche s'en prend aux forêts de l'Arc jurassien

Les autorités jurassiennes ont tiré la sonnette d'alarme le mois dernier. Une épidémie de bostryches sévit actuellement dans toutes les forêts de la région, décimant les résineux, en particulier les épicéas. La sécheresse estivale qui a succédé aux tempêtes de janvier a affaibli les arbres, et les a rendus fragiles. Le bostryche, comme tous les insectes, est cependant très sensible aux variations de



température, et des périodes plus fraîches devraient stopper sa pullulation.

Parc du Doubs

Le WWF Jura se retire du comité



Début octobre, le WWF Jura a présenté sa démission du comité de l'Association du Parc naturel régional du Doubs. «Notre organisation est déçue par le peu de projets concrets réalisés sur le terrain au regard des ressources financières et humaines disponibles», a communiqué Marie-Anne Etter, secrétaire régionale du WWF Jura. En 1997, le WWF avait mandaté une étude de faisabilité, et deux ans plus tard, soit en août 1999, l'Association pour le Parc naturel régional du Doubs était constituée. Le WWF a soutenu financièrement l'aventure pendant plusieurs années. Cette démission représente donc le dernier chapitre d'une longue histoire commune. Le WWF reste néanmoins au sein de l'association.

Faune sauvage

Les vautours fauves se plaisent de plus en plus en Valais

Nous avons évoqué la présence du vautour fauve dans le canton de Fribourg. Mais pour la première fois, d'importants groupes ont été observés en Valais cet été. Ces charognards ne se contentent plus de passer par le canton alpin, mais ils s'y installent pendant de longs mois, profitant notamment des carcasses laissées par les loups. Un groupe d'une cinquantaine d'individus a été aperçu cet

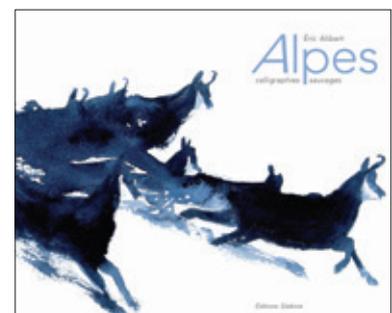


été en Entremont ! De nombreux autres oiseaux ont été observés dans le Chablais ainsi que dans le val d'Hérens. La présence de ces «planeurs», dont l'envergure peut dépasser les 2,5 mètres, ne passe pas inaperçue.

Livre

ALPES calligraphies sauvages

Eric Alibert est un peintre, auteur de nombreux livres consacrés aux grandes régions naturelles de la planète. Ses œuvres ont fait l'objet de plusieurs expositions, elles sont présentes dans plusieurs collections publiques et privées. Ce livre d'art de très grand format est l'aboutissement de plus de trente années de création. Les textes sont signés Farid Abdelouahab. Une sélection de près de cent cinquante œuvres, principalement exécutées à l'encre de Chine sur papier Japon, vous invite à découvrir l'étonnante diversité et fragilité de la nature alpine, comme autant de signatures de l'Alpe sauvage. L'encre et le pinceau se marient, dansent ensemble, questionnent la forme et l'identité commune des êtres vivants. Ainsi, comme l'écrit Francois Cheng : «Poésie et peinture s'unissent à la recherche du souffle primordial.»



— *La photo insolite* —

Drôle de tête



La photo insolite du mois est proposée par Michel Amacker, de Monthey. Il s'agit d'un chevreuil tiré en Ecosse par le garde-chasse David Thomson. Si la perruque de l'animal est surprenante, le reste l'était

tout autant. L'ongulé avait en effet les attributs sexuels d'une chevrette et également de pseudo-testicules! Un chevreuil hermaphrodite.... Dame Nature n'en finit pas de révéler ses surprises. ■

Envoyez vous aussi vos photos bizarres ou insolites à: redaction@chassenature.ch. Si leur qualité est suffisante pour l'impression, elles seront publiées ici avec vos explications.

*Appel aux photographes!
Toute photo proposée par un non-abonné lui vaudra six mois d'abonnement gratuit en cas de publication...*

FAUNE

Tétras-lyre : vingt ans de comptage

| Texte Alain Rossier | Photos Claude Morerod

DEPUIS LA FIN DES ANNÉES NONANTE, LES CHASSEURS VAUDOIS QUI SOUHAITENT CHASSER LE TÉTRAS-LYRE DOIVENT PARTICIPER AU FAMEUX COMPTAGE : UN MOYEN DE S'ASSURER QUE LA REPRODUCTION A ÉTÉ BONNE, AVANT D'AUTORISER LES PRÉLÈVEMENTS.

La montagne recèle des merveilles biologiques qui passionnent les hommes et les poussent à découvrir des minéraux étincelants, des végétaux aux couleurs vives, ainsi qu'une grande et petite faune dynamique, parfois difficile à approcher, mais toujours sauvage lorsque l'on a la chance d'y parvenir. L'environnement alpin et préalpin réserve des surprises à l'homme qui le parcourt, le forçant ainsi à le respecter pour éviter des risques pas toujours faciles à évaluer ! Si la souffrance des végétaux et des animaux est grande en période hivernale, ces deux genres sont bien armés pour la combattre et subsister. Le tétras-lyre, la bartavelle et le lagopède sont les oiseaux gibiers qui occupent les parties hautes de la montagne et leur adaptation à ce milieu est remarquable. Le petit coq, qui fait l'objet de ce papier, vit principalement à la limite supérieure de la forêt, recherche sa nourriture dans la végétation basse et picore toutes sortes d'insectes, de baies et de végétaux qu'il glane au gré de ses déplacements. Les tétras-lyres sont



présents dans beaucoup de secteurs alpins, et si souvent les promeneurs lambdas ignorent sa présence, c'est parce qu'ils ne se montrent pas impunément. Parfois branchés, poules et coqs ne s'offusquent pas de la présence d'un randonneur qui ne montre pas d'intérêt à le découvrir, par contre il peut surprendre par son envol puissant un chercheur de champignons qui a le nez proche de la terre ! La surprise sera encore plus grande si l'oiseau devait décol-

ler du sol à quelques mètres de lui, alors qu'il est caché dans une touffe de myrtilles ou de rhododendron. L'hiver, il se réfugie souvent sous la neige, c'est pourquoi il est important de ne pas faire du ski sauvage dans les secteurs très fréquentés par ces oiseaux.

Espèce sensible, mais tout de même bien présente

Le tétras-lyre est une espèce chassable, qui demande au chasseur



d'avoir une bonne connaissance de l'oiseau, un bon physique et qu'il soit accompagné d'un chien d'arrêt créancé qui ne redoute pas l'effort. Il a toujours été chassé dans le canton de Vaud, mais cette chasse a aussi été contestée par les milieux protectionnistes. Il a bénéficié d'un moratoire de deux ans, vers la fin des années 1990, puis le Canton a mandaté un bureau d'étude pour faire une recherche sur les coqs «chanteurs», observables sur les «arènes» printanières lors de la pariaade. Après deux ans, les responsables de l'étude annoncent, dans un rapport intermédiaire, que l'espèce est en danger et qu'il est nécessaire de stopper sa chasse. La discussion s'active au Service de la faune et à la Commission de la chasse, les gardes-chasse, pas convaincus de l'affaire, prennent contact avec des secteurs alpins français qui font des

comptages. Ces derniers ont lieu non seulement au printemps sur les coqs, mais aussi l'été (principalement au mois d'août) en recherchant les couvées, avec la complicité des chasseurs et leurs chiens d'arrêt. Cette méthode permet ainsi de connaître, avant l'ouverture de la chasse du mois de septembre, la densité de la reproduction annuelle. Cette opération est délicate. Il faut que les chiens aient un très bon dressage, que les conducteurs soient très disciplinés, pour «ratisser» systématiquement les parcelles et qu'ils prennent garde à la réaction des chiens. Les précautions doivent être d'autant plus grandes lorsqu'ils lèvent des poussins issus d'une deuxième ponte (recoquetage) et qui ont beaucoup plus de mal à voler. Si une couvée est découverte et que l'on a la chance de faire voler plusieurs jeunes, il faut de suite

quitter les lieux et ne pas chercher à en savoir plus pour éviter les risques d'accidents.

Été 1999, première année de comptage

La Conservation de la faune vaudoise, convaincue par l'expérience vécue par des gardes et des chasseurs français, a donné son feu vert pour débiter ces campagnes d'observation estivales avec des chiens. En préambule à la première, les chasseurs de coqs ont été convoqués pour une séance d'information, mais aussi pour un contrôle sur le terrain avec leurs chiens. Ceux-ci devaient montrer qu'ils étaient capables d'arrêter fermement un oiseau et d'attendre leur conducteur. La présence des ornithologues et en particulier du responsable de l'étude citée plus haut, était évidente. Les gardes avaient confec-

tionné des cages en treillis dans lesquelles une caille vivante avait pris place, le tout disposé dans une friche offrant un couvert intéressant. Un à un, les chasseurs ont présenté leurs chiens devant ce public spécialisé, j'en faisais partie, et je me souviens avoir ressenti une certaine fébrilité, car je ne connaissais pas bien les chasseurs de coqs du moment!

Permettez-moi l'anecdote suivante: cela faisait presque dix ans que j'entraînais mes épagneuls bretons, pour participer à des concours officiels sur perdreaux et faisans. Personnellement, j'étais tout à fait tranquille pour découpler mon chien Istar de Borne Fontaine, qui excellait dans la quête des oiseaux, l'arrêt, la sagesse à l'envol et au feu. Lorsque ce fut mon tour, j'ai deman-

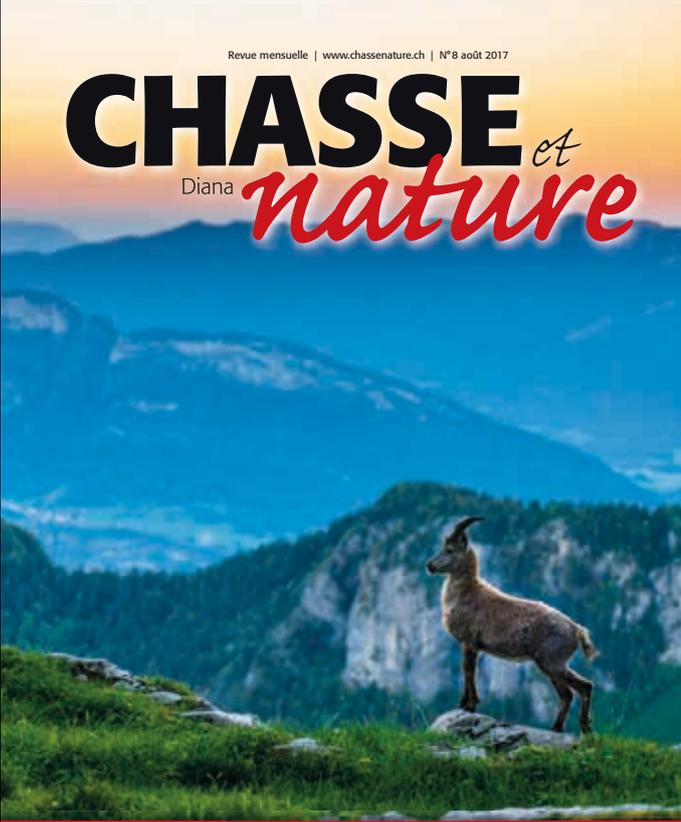
dé qu'on libère une caille et qu'on la lâche dans la friche. Tout de suite, la réaction des gardes a été directe, «ce n'est pas possible, rendez-vous compte, si votre chien attrape la caille devant les ornithologues...»! Finalement, Jean-Claude a accepté, une caille a été libérée et le chien l'a arrêtée de suite. Comme pour provoquer le chien, l'oiseau a redressé la tête et s'est mis à «glousser» doucement! La preuve était faite, un chien dressé sera sage sur des jeunes tétras-lyres, mais cela n'empêchera pas le conducteur de le mettre en laisse jusqu'à l'envol. Pendant quelques années, ce seront quatre parcelles que l'on contrôlera, puis une cinquième complètera les investigations annuelles sur une surface totale de 201 hectares.

Quelques chiffres: ce ne sont pas moins de 90 journées de comptage, d'environ trois à quatre heures, qui ont été organisées jusque-là. Avec en moyenne 10 à 15 conducteurs de chiens, des observateurs ornithologues, des chasseurs, des photographes, encadrés par trois gardes-chasse permanents. Ce sont aussi 599 coqs et poules adultes et 487 jeunes qui ont été recensés.

La chasse est sous contrôle!

Le tétras-lyre vaudois est donc resté «chassable», mais la réglementation est stricte, pas plus de dix coqs au total peuvent être prélevés chaque année, pour autant que la reproduction soit bonne. Pour que cet oiseau puisse être chassé, il faut que ces observations

PUBLICITÉ



Abonnements: OFFRE PROMOTIONNELLE!

Action «spécial parrainage»

Vous êtes déjà abonné mais une personne de votre entourage souhaite souscrire un nouvel abonnement d'un an?

Nous accordons au parrain une rétrocession de CHF 20.– par nouvel abonné enregistré.

Complétez le formulaire ci-joint et retournez-le par courrier ou courriel à notre adresse. A réception du règlement de la facture émise, nous vous contacterons pour définir les modalités de rétrocession à votre avantage. Conditions: le nouvel abonné n'habite pas à la même adresse et n'a pas déjà été au bénéfice d'un abonnement à *Chasse et Nature* durant les deux dernières années.

Bulletin de parrainage/abonnement
(à imprimer et retourner signé)

Nom/prénom du parrain abonné:

Adresse:

Téléphone:

E-mail:

Nom/prénom du parrainé:

Adresse:

Téléphone:

E-mail:

TROPHÉES

Et si on faisait parler l'ADN...

À LA MODE

La chasse silencieuse

TESSIN

Canton aux 2200 chasseurs

A retourner à AdVantage SA, *Chasse et Nature*, Avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne
abo.chassenature@advantagesa.ch – tél. 021 800 44 37

estivales attestent de la présence d'au moins un poussin par poule levée lors des comptages. Cette condition fait partie de la réglementation annuelle et pour information, de 1999 à 2017, la chasse a été fermée cinq fois (années 2000, 2001, 2003, 2007 et 2014). Cette mesure a été acceptée par tous les acteurs de terrain, même si certains d'entre eux préféreraient qu'il n'y ait pas de prélèvement! Je me plais à relever qu'il règne une excellente ambiance au sein de ce groupe de compteurs émanant de milieux diversifiés. On peut aussi rappeler que ces actions de terrain nécessitent un bon physique et beaucoup de prudence. La montagne est rude et les accidents sont toujours possibles... ce ne sont pas Victor, évacué par hélicoptère à la suite d'une très mauvaise chute dans un pierrier, ni le setter anglais d'Antonello, tombé dans un vide de trente mètres, qui le démentiront! Toutefois, nous devons encore insister sur le fait que le tétras-lyre doit être protégé de toutes sortes de désagréments néfastes à sa survie, dérangements hivernaux par le ski sauvage, dérangements sur les aires de reproduction (places de chant

pour les coqs, nidification pour les poules). Il est aussi absolument nécessaire de protéger les biotopes favorables et, en premier lieu, de bloquer l'envahissement des vernes, qui ferment certaines parcelles intéressantes pour l'espèce. Les gardes-chasse organisent annuellement des journées de travail d'entretien de biotopes. Dans son rapport 2017, Jean-Claude Roch, surveillant de la faune de la circonscription 9, insiste sur l'engagement inconditionnel des chasseurs de coqs, des chasseurs tout court, et de tous autres bénévoles pouvant participer à ces actions indispensables à la survie des oiseaux. Pour 2019, il invite toutes les personnes intéressées par ces problèmes à participer à ces travaux d'entretien organisés pour les candidats chasseurs.

Ailleurs aussi...

Le Canton du Valais organise aussi de tels comptages avec les chasseurs aux chiens d'arrêt et chaque année, des conducteurs donnent de leur temps pour ces opérations importantes. Leurs résultats intéressent le Service de la chasse et lui apportent des renseigne-

ments utiles sur l'état de l'espèce et du taux de reproduction des tétras-lyres. Les chasseurs, membres de l'ACAV, participent volontiers à ces opérations, mais ils organisent aussi un concours amical qui réunit une vingtaine de concurrents. Cette année, ce ne sont pas moins de vingt-six chiens qui ont travaillé avec leurs conducteurs dans des conditions météorologiques très difficiles. La pluie, et surtout le brouillard, ont perturbé tant les chiens que les conducteurs, qui ont eu beaucoup de peine à suivre la quête de leurs auxiliaires. Appelé à juger cette sympathique épreuve amicale, j'ai eu la chance d'avoir une aide très efficace en la personne du président de la société, Patrice Laffay! A nous deux, nous avons pu établir un classement des trois meilleurs chiens: Red, SAM, à M. C. Valentino, Halpha, SAF, à M. A. Formaz et Ika, SAF, à M. Bernardo.

Félicitations à l'ACAV, qui met beaucoup de cœur à faire vivre cette société en organisant diverses manifestations durant l'année.

Remerciements: les chasseurs de coqs aimeraient remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps jusque-là pour que la chasse ne ferme pas arbitrairement et en particulier: les surveillants de la faune Jean-Claude Roch, Yves Pfund, Stéphane Mettraux, ainsi que M. Lionel Maumary, ornithologue du bureau d'étude ECOSCAN et ses accompagnant.e-s, les chasseurs qui ne chassent pas l'oiseau, mais qui participent aux travaux d'entretien, plus la Conservation de la faune qui nous a fait confiance jusqu'à ce jour. La chasse est une activité culturelle et sociale, elle est nécessaire, mais aussi possible et durable, lorsqu'elle s'adresse à des espèces particulières. ■





HORIZON

Calibre: 30-06 Spr. / 308 Win. / 300 Win. Mag.

CVP 823.00 CHF

FRANCHI
FEELS RIGHT

www.franchi.com

IMPORTATEUR GÉNÉRAL POUR LA SUISSE:
OUTDOOR ENTERPRISE SA | VIA PRÀ PROED 2 | 6534 SAN VITTORE
TEL. 091 791 27 18 | INFO@OUTDOOR-ENTERPRISE.CH | WWW.OUTDOOR-ENTERPRISE.CH



NATURE

Cerf, l'influence du gel sur l'écorçage

| Texte et photos *Daniel Girod*

LES DÉGÂTS D'ÉCORÇAGE COMMIS PAR LE CERF INQUIÈTENT PARFOIS LES FORESTIERS. LES HIVERS SECS ET TRÈS FROIDS, NOTAMMENT EN MONTAGNE, PROVOQUENT UNE AUGMENTATION CERTAINE DE CE TYPE DE PRÉJUDICE À LA FORÊT. LE GEL EST L'UN DES FACTEURS AGGRAVANTS DE SITUATIONS DIFFICILES OÙ LES POPULATIONS SONT SOUVENT EN DÉSÉQUILIBRE AVEC LE MILIEU.

Le cerf demeure avant tout un animal adepte des climats tempérés. A ce titre il ne peut vivre sans eau. Même lorsque les précipitations sont faibles, les grands cervidés, essentiellement herbivores, trouvent suffisamment d'eau dans leur alimentation. Néanmoins, quand le climat devient trop sec, les animaux doivent absolument avoir de l'eau à disposition en permanence. A titre d'exemple, dans les immenses garrigues espagnoles, la présence de points d'eau conditionne la présence du cerf. A l'origine, les grands cervidés étaient inféodés à la steppe. Les hardes établissaient alors leurs territoires autour de grandes mares ou de petits lacs où ils trouvaient l'élément essentiel à leur survie. Les points d'eau sont indispensables au cerf à titre alimentaire, mais également au point de vue comportemental. D'une part, il s'y abreuve assez régulièrement par fortes chaleurs. D'autre part, il adore s'y souiller pour se débarrasser de ses parasites et pour équilibrer sa température



A la belle saison, les grands animaux trouvent des graminées, des légumineuses ou des semi-ligneux tels le framboisier, la ronce ou la myrtille.

D'un médiocre intérêt, le saule Marsault est l'une des essences dont le cerf raffole.



Le sapin pectiné est l'un des résineux préférés du cerf.



PUBLICITÉ

corporelle. Ce dernier aspect est d'autant plus important pendant l'excitante période du rut. Durant cette phase on peut même observer les mâles labourer de leur ramure les bordures de mares ou les terrains humides pour faire voler en l'air quelques mottes de terre. Probablement cherchent-ils par là à dépenser leur énergie débordante et peut-être à intimider les concurrents potentiels.

Quête de ressource liquide

Au niveau alimentaire, le cerf demeure essentiellement un consommateur de plantes herbacées. Au printemps, en été ou à l'automne, les grands animaux trouvent encore suffisamment de graminées, de légumineuses ou de semi-ligneux tels le framboisier, la ronce ou la myrtille. En hiver, la couche de neige peut empêcher les cerfs d'atteindre l'herbe sèche. L'expérience montre qu'au-delà de quarante centimètres, les animaux ne cherchent plus à gratter le manteau neigeux. A partir de cet instant, soit ils recherchent des zones peu ou pas enneigées, soit ils consomment des rameaux d'arbustes ou d'arbrisseaux. La situation n'est donc pas critique tant que les températures ne descendent pas au-dessous de zéro degré. En effet, aux heures chaudes de la journée, en fondant un peu, la neige alimente encore légèrement les petits ruisseaux et les petites dépressions de terrain. Le gel va complètement modifier la donne. Là où il n'y a pas de neige, la terre se durcit et les points d'eau



TAXIDERMISTE

Aloïs PERISSET

Fruence, La Léchère 23
1618 CHÂTEL-SAINT-DENIS
Tél.: 021 948 87 07 – Natel: 079 397 32 38



Repro « Frédéric Rouge »
Le Bûcheron – Le Braconnier
50x70 cm, Fr. 40.– pièce + port
Marcel Jordan – Pierrefleur 21
1958 Uvrier – ☎ 079 280 06 65
marceljordan@bluewin.ch

stagnante se figent. Néanmoins, la maigre teneur en eau de l'herbe devenue quasiment sèche, des rameaux et de quelques fruits forestiers permettent encore aux bêtes de ne pas se venger sur l'écorce des arbres. Par contre, là où le manteau neigeux persiste, les animaux n'ont presque plus de ressources liquides.

L'écorce en substitution

Les branches de résineux commencent à faire les frais de la pénurie en eau. Puis, lorsque l'étage accessible des branches basses est complètement consommé, les hardes vont commencer à écorcer. Ce sont tout d'abord les essences appétentes qui subissent les assauts répétés des grands cervidés trop souvent déshydratés. Les animaux commencent tout d'abord à mordre l'écorce avec leurs incisives. Les traces caractéristiques en forme de rainures verticales ne laissent aucun doute sur leur origine. Dans un deuxième temps, comme pour aller plus vite, les cerfs attrapent l'écorce avec leurs incisives et tirent vers le haut ou vers le bas afin de dégager de longs lambeaux. Ils en consomment alors une grande partie et continuent leur repas en léchant l'aubier devenu apparent. Stressés



Les traces caractéristiques d'écorçage en forme de rainures verticales.

Le gel ne fait qu'amplifier les conséquences du déséquilibre des populations

Les études menées en France, en Europe de l'Est ou en Amérique du Nord démontrent unanimement que ce sont les hardes de biches et de jeunes qui commettent le plus de dégâts. En effet, ces groupes importants et concentrés d'animaux exercent une pression très ponctuelle sur certaines zones de la forêt. A l'inverse, les grands cerfs, par nature plus isolés, n'effectuent que des déprédations minimales et dispersées. Les plans de chasse doivent par conséquent prévoir un pourcentage de biches et de jeunes d'au moins 65% du total attribué.

par le froid, les hardes restent là où elles trouvent pitance. Les troncs d'arbres des zones d'accueil et d'hivernage blanchissent de jour en jour. Tant que le gel fige la nature, les cerfs trouvent leur équilibre alimentaire et nerveux en écorçant.

Les hivers enneigés dès le début de saison, puis secs et froids en février et mars, sont les plus propices à un écorçage intensif de la part des cerfs particulièrement stressés par le manque d'eau provoqué par le gel. Face à ce type de dégâts, les

chasseurs ont probablement un rôle non négligeable à jouer en tant que partenaire, ceci aussi bien dans le choix des essences forestières que dans celui de l'aménagement des espaces forestiers. ■

Des essences appétentes pour limiter les dégâts

Le cerf préfère très nettement une certaine catégorie d'essences. Le frêne, le saule Marsault, l'alisier et le sorbier sont l'objet de toutes ses faveurs. Lorsque ces arbres sont présents en forêt, ils permettent de limiter fortement l'impact des animaux sur les résineux ou sur certaines essences précieuses comme l'érable sycomore ou le merisier. Le chasseur peut donc intervenir auprès des propriétaires ou des exploitants forestiers afin que ces essences qui n'ont pas de valeur économique particulière puissent demeurer et attirer vers eux la dent des grands cervidés. Il s'agit d'un rôle important que peut jouer le chasseur à l'heure où le cerf semble de plus en plus accusé de tous les maux.

PUBLICITÉ

wydler ⁺ VÊTEMENTS PROFESSIONNELS

Du 1^{er} au 17 novembre, profitez de 20% sur nos vêtements de chasse.

Valable sur les articles de chasse des marques

CHEVALIER
QUALITY & CRAFTSMANSHIP

Deerhunter
FOR REAL HUNTERS

MEINDL

LA SPORTIVA

MAMMUT

deuter

BOSSONNENS / FR
Route d'Oron 57
1615 Bossonnens
Tél. 021 947 01 10

VILLARS-SOUS-MONT / FR
Route de l'Intyamon 109
1666 Villars-sous-Mont
Tél. 026 928 18 44

COURRENDLIN / JU
Route de Delémont 61
2830 Courrendlin
Tél. 032 422 00 11

PROMOTION:
– Non cumulable avec d'autres bons ou actions
– Dans la limite des stocks disponibles
www.wydler-sa.ch

Logo of the Swiss Hunting Federation (Suisse) and other hunting-related organizations.

REPORTAGE

A Denali, royaume des loups et des chasseurs

| Texte Valérie de Graffenried (article publié dans *Le Temps* du 10 août 2018) | Photos Valérie de Graffenried, Henry Ausloos

PROTÉGÉS DANS LE PARC NATIONAL DE DENALI EN ALASKA, LES LOUPS SONT MENACÉS DÈS QU’ILS SORTENT DE LA ZONE. LES TENSIONS ENTRE PROTECTEURS DE LA NATURE ET TRAPPEURS SONT VIVES.

Septante-cinq loups ont été recensés dans le parc de Denali. Ils sont à la merci des trappeurs dès qu’ils en franchissent les limites. Les tensions sont vives dans la région à la suite de la décision du président américain d’adopter de nouvelles mesures en faveur des chasseurs.



Nos pieds s’enfoncent dans le sol tapissé de ronces et de mousse. Bridget Borg s’arrête: «Vous voyez ça? Des excréments de loups.» Un peu plus loin, c’est au tour de son assistante, Kaija Klaunder, de faire une brève pause: «Là, ce sont typiquement des crot-

tes de lynx, plus petites et plus compactes.» Ce jour-là, par un beau soleil et sous l’attaque de féroces moustiques, nous accompagnons deux biologistes du parc national de Denali, loin des sentiers battus, avec une mission bien précise: retrouver la carcasse d’un élan tué par une

meute de loups. Ou plutôt ce qu’il en reste.

Une touffe de poils sur un tronc

«Hey, bear!», «Hey, beeeeeerrrr!», Toute guillerette, Bridget annonce sa présence aux éventuels grizzlis qui seraient dans le coin: les plan-

tigrades n'apprécient pas vraiment d'être pris par surprise. L'endroit est idyllique. Très vert. Calme. Les deux femmes se regardent, l'une avec une boussole dans la main: «Ce n'est pas plutôt par là?» La dernière fois qu'elles étaient à l'endroit où l'élan a été tué, c'était en hiver. Pas évident donc de se repérer. Le but de la balade est de récupérer des caméras posées il y a plusieurs mois. Bridget Borg est une spécialiste des loups. «Nous avons posé des appareils qui se déclenchent au moindre mouvement, l'un pour prendre des photos, l'autre de petites vidéos. On verra bien qui est venu rendre visite à la carcasse...»

Ça y est, nous arrivons à la scène du crime. De l'élan, il ne reste plus

que des poils répartis sur plusieurs mètres. Plus d'os. «Et la vermine a réduit les bois en poudre», glisse Bridget en montrant des petits tas. Bonne nouvelle, les deux caméras attachées à des arbres sont toujours là, dans leurs petites boîtes métalliques vert militaire. L'une, d'ailleurs, avec de drôles traces de griffes. Les biologistes emballent les caméras dans leur sac à dos, tout excitées de découvrir ce qu'elles recèleront. Kaija détache une petite touffe de poils bruns restée sur un tronc: «On peut en tout cas déjà dire qu'un ours est passé par ici...»

Retour aux quartiers généraux des rangers du parc, où Bridget a son bureau. Nous découvrons plus de mille photos ensemble, les yeux

écarquillés. L'élan a eu de sacrées visites... Des loups, un ours, un renard, un coyote, un glouton revenu plusieurs fois, de gros corbeaux. Et un élan. Bridget a les yeux qui brillent en observant les loups: «Regardez celui-là comme il est beau!» On passe aux petites vidéos. Et là, surprise. Bridget et Kaija poussent soudain de hauts cris, ivres de bonheur.

La scène qui les met tant en joie? «C'est incroyable!» lâche Bridget. Sur l'écran se déroule une fascinante scène d'un loup et d'un glouton qui se toisent, grognent, se tournent autour, s'attaquent. «C'est rare de capturer de tels moments entre deux espèces différentes. Le glouton revient sans cesse, il ne lâche

PUBLICITÉ



OUVERTURE NOVEMBRE 2018

L'équipe a le plaisir de vous annoncer que le travail et les efforts entrepris depuis plusieurs mois vont permettre l'ouverture de l'**Armurerie Nouvelle Lausannoise**, avec boutique et atelier au mois de novembre prochain. Les armes et équipements destinés à la chasse et aux chasseurs y seront particulièrement représentés. Vous trouverez les informations complémentaires en octobre, sur notre site Internet. En vous souhaitant une bonne saison... de la chasse, nous nous réjouissons de vous accompagner par la suite.



CAVE DE LA CRAUSAZ
Féchy

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre cave pour une visite ou une dégustation.

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi à vendredi : 7h à 12h - 13h à 18h
Samedi : 8h à 12h - 14h à 17h

CAVE DE LA CRAUSAZ – BETTEMS FRÈRES SA
Chemin de la Crausaz 3 – 1173 Féchy
Tél. 021 808 53 54 – www.cavedelacrausaz.ch

Taxidermie



Luc Savary
Taxidermiste-sculpteur
Rte du Grand-Clos 25
CH-1625 Sâtes

Création de bronzes



026 917 85 02

078 843 64 03

lucsavary@grandclos.ch

pas!» commente Bridget. «Ces petites bêtes sont sacrément coriaces, elles n'ont presque aucune notion du danger et elles campent littéralement sur les carcasses, ne laissant plus rien aux autres», ajoute Kaija. «Ah! si seulement j'avais eu ces images pour mon mémoire!» Elle vient de rendre un travail sur les fameux wolverines, ou gloutons.

Un impact sur les meutes

Selon le dernier recensement de printemps 2018, 75 loups, répartis au sein de 10 meutes, sévissent dans le parc de Denali. En 1990, ils étaient encore 169. Certains sont suivis grâce à des colliers émetteurs. «Nous partons les repérer par hélicoptère. Nous visons ensuite les individus les plus importants», explique Bridget. D'ailleurs, certains trappeurs, alertés par la présence de l'engin, sortent de chez eux fusil à l'épaule pour aller pister les loups localisés par les scientifiques.

Les tensions entre chasseurs, écologistes et scientifiques ont toujours été très fortes dans la région.

L'équation est simple: protégés dans le parc de Denali, les loups risquent d'être tués à peine ils en franchissent les limites. A des fins de subsistance, la chasse aux loups est légale en Alaska. «Le problème est grave, insiste Marybeth Holleman, contactée quelques jours plus tôt. Nous ne perdons pas juste les loups piégés et tués par des chasseurs aux abords du parc, mais des groupes entiers. Quand un membre d'une meute est abattu, tout particulièrement s'il s'agit d'un mâle alpha ou d'une femelle, c'est tout le groupe qui peut se désagréger ou être décimé.» En 2012, une louve portante de la meute de Grand Creek a été tuée. Conséquence: sans femelle reproductrice, le groupe est passé de quinze à trois individus.

Marybeth Holleman est l'auteure du livre *Among Wolves* («Parmi les

loups»), qui retrace les quarante-trois années que l'expert Gordon Haber a consacrées à l'étude des loups, avant de mourir dans un crash d'avion à Denali. «Ces dernières années, les règlements ont été modifiés par un conseil de chasse composé exclusivement de chasseurs, de trappeurs et de taxidermistes, pour étendre les périodes de chasse, augmenter le nombre de loups tués et les méthodes utilisées.

L'Etat mène également un programme intensif de régulation des prédateurs qui n'est pas scientifiquement justifié, et qui n'atteint pas ses objectifs d'augmenter le gibier au profit des chasseurs», dénonce-t-elle. Plus de mille cinq cents loups sont encore tués chaque année en Alaska.

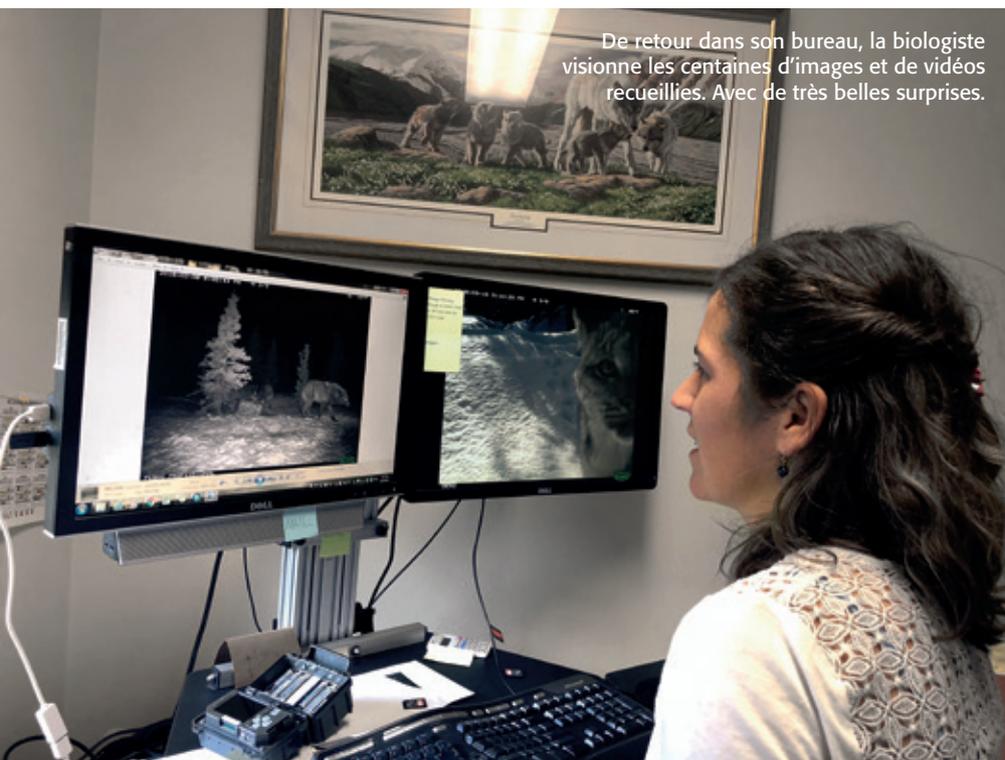
Négligence humaine dénoncée

Barbara Brease est aussi une experte en loups. Elle est tout aussi inquiète des tueries qui mettent en péril la cohésion sociale des groupes. «Depuis que je vis à Denali, j'ai vu la population de loups s'effondrer», dit-elle. Elle sait de quoi elle parle: elle a œuvré durant trois décennies pour le National Park Service (NPS) et travaille toujours dans le parc, pour l'organisation Alaska Geographic. «Malheureusement, le gouvernement fédéral et l'Etat de l'Alaska cherchent davantage à harmoniser leurs vues avec celles du lobby des chasseurs qu'à maintenir un écosystème naturel. L'écologie du parc finira par s'effondrer en raison de la négligence humaine.»

Bridget et ses collègues perpétuent en fait les travaux du pionnier Adolph Murie, l'un des premiers scientifiques à s'être intéressé aux loups de Denali, dès 1930. «Le loup a toujours souffert d'une très mauvaise image, celle du prédateur qui s'attaque au bétail. Murie a cherché



Bridget Borg et son assistante sur le lieu où un élan a été tué. Au sol, des touffes de poils, seul indice attestant la présence de la bête.



tion. Comment faire passer le message? En avril, l'association PEER, avec laquelle il collabore, publie la photo d'un trappeur posant avec son semi-automatique AR-15 à côté des cadavres de dix loups, pour dénoncer les méthodes utilisées. Le Département de la faune et de la pêche de l'Alaska venait d'annoncer qu'il mettait fin plus tôt que prévu à la période de chasse du côté du Stampede Trail, à l'est, région aussi appelée «quartier des loups». Le département nie que les loups soient en danger, mais il concède ne pas avoir une connaissance précise du nombre d'individus abattus. C'est le nœud du problème.

Huit loups auraient déjà été tués dans la région, contre quatre en moyenne les cinq années précédentes. Les chasseurs sont censés annoncer leurs loups aux autorités; ils ne le font pas toujours. «Ils craignent que cela soit utilisé contre eux...» relève Bridget Borg. Pour Marybeth Holleman, il n'y a qu'une solution: étendre les zones de protection pour tous les prédateurs au-delà des limites actuelles du parc. «... tous les prédateurs, parce qu'il arrive que des loups soient tués en dehors de leurs saisons de chasse, près de sites d'appâtage d'ours ou parce qu'ils se retrouvent pris dans des pièges prévus pour d'autres espèces.»

Dans son minuscule bureau, Bridget continue d'analyser les photos et vidéos. De nouveau, son visage s'illumine: dans une photo, un loup court en direction de la caméra, visiblement en train de chasser quelque chose. Et l'appareil, pourtant accroché à un tronc, s'est déplacé de quelques centimètres, à en juger par les images suivantes. «C'est probablement le glouton qui a grimpé sur l'arbre!» ■

à le réhabiliter, en démontrant le rôle important qu'il joue dans l'écosystème», raconte Bridget. Cet effort, elle le poursuit. Mais le contexte politique n'est pas des plus favorables: Donald Trump, plus à l'écoute des chasseurs que des écologistes, entreprend de déclasser des zones protégées. Il vient par ailleurs d'étendre les méthodes de chasse des prédateurs. Désormais, la chasse aux loups peut aussi se faire par avion.

Dans une étude publiée en 2016 avec d'autres scientifiques, Bridget Borg confirme que la population de loups à Denali (sur la période 1997-2013) et à Yellowstone (2008-2013) a sensiblement diminué parce que la chasse est autorisée aux abords des parcs. Et qui dit dégringolade de la population de loups dit aussi baisse du tourisme vert. Dans les années 1990, près de la moitié des cinq cent mille visiteurs annuels de Denali avaient la chance d'apercevoir des loups; ils ne sont aujourd'hui qu'environ 5%.

Violences entre loups

La jeune biologiste tient toutefois à mettre les points sur les «i»: la principale cause de mortalité des loups reste... les loups. «Ils peuvent être très violents entre eux. On peut parler d'«hamburgerisation»: ils croquent les muscles et détruisent les organes.» Cette année, la population de loups sur l'ensemble du parc se porterait plutôt bien, dit-elle: «Quand il y a de fortes chutes de neige et des hivers rigoureux, les ongulés ont des difficultés à se déplacer, ce qui profite aux loups.»

En 2000, le successeur d'Adolph Murie, Gordon Haber, était parvenu à obtenir une zone tampon, aux limites du parc, là où le plus grand nombre de loups sont tués. Mais cette zone, qui étendait dans les faits leur protection, a été supprimée peu après sa mort en 2009. Aujourd'hui, le professeur à la retraite Rick Steiner continue de militer avec énergie pour que le loup bénéficie d'une meilleure protec-

INTERVIEW

Gregory Logean, politicien et chasseur

| Texte et photos *Chasie*

DÉPUTÉ, CHEF DE GROUPE AU GRAND CONSEIL VALAISAN, GREGORY LOGEAN A PRIS SON PREMIER PERMIS CETTE ANNÉE, UNE OCCASION DE FAIRE AVEC LUI LE POINT SUR SES DIFFÉRENTS ENGAGEMENTS, ET SA PASSION POUR LA CHASSE.



Grégory, qu'est-ce qui t'a motivé à devenir chasseur?

J'ai été intégré dans le milieu de la chasse depuis mon plus jeune âge. Mon père avait passé son permis

un peu sur le tard, ce qui a fait que j'ai pu suivre sa préparation lorsque j'étais enfant. Je m'y suis intéressé quand il compulsait ses classeurs pour l'étude de la matière théori-

que. Je l'ai parfois accompagné et j'ai pu m'imprégner de cet esprit de groupe, de la vie en cabane ou au chalet des chasseurs. En cours de formation professionnelle, j'ai d'ail-

leurs fait un exposé sur la chasse. C'est dire si j'étais sensibilisé à ce monde. L'idée de devenir chasseur a ensuite commencé à trotter dans mon esprit. Je savais que j'allais le faire, c'est venu petit à petit.

Pourquoi avoir attendu si longtemps pour faire ton permis ?

Une formation HES en cours d'emploi, la création d'une famille et mon engagement politique ont joué un rôle retardateur. C'est lorsque mon père est tombé malade que je me suis dit qu'il fallait y aller, avec l'espoir de pouvoir bénéficier de son expérience et de ses conseils. Malheureusement, il s'en est allé vers d'autres chasses avant d'avoir la satisfaction de voir son fils devenir

chasseur. Peu après son décès, mes amis, mon entourage et ma famille se sont associés pour m'offrir l'inscription au cours. C'était à l'occasion de mes 30 ans. Ils ont voulu me dire «C'est le moment» et je les en remercie. C'est quelque chose qui s'est réalisé et j'en suis très heureux.

En plus du virus de la chasse, tu as celui de la politique.

Comment l'as-tu attrapé ?

L'actualité m'a toujours intéressé, déjà pendant ma scolarité. Mes séries télévisées se sont très tôt résumées aux différents journaux d'informations, que ce soit celui de Darius Rochebin, suivi de celui de TF1 et encore de Canal 9, la télévision régionale valaisanne. Cet

engouement m'a persuadé que je pouvais jouer un rôle dans la société en m'intéressant à la chose publique ou à la vie associative. De fil en aiguille, j'en suis arrivé à mon statut actuel de député et chef de groupe au Grand Conseil valaisan.

Peut-on dire que tu es devenu chasseur pour mieux te profiler en politique ?

Non! La chasse c'est autre chose. Avant d'être chasseur, je suivais mon père dans les assemblées des sociétés de chasse. J'étais membre de l'amicale des chasseurs de ma commune et de la Diana de mon district avant. Si mon parcours politique s'était déroulé autrement, je serais quand même devenu chasseur.

PUBLICITÉ

FENIX
Fenix Flashlight
Illuminate Your Adventure

ACTUEL



modèle TK16
réf. no. 26978
Fr. 97.-

10 - 1'000 lumes
memory function, Strobe
intensité lumineuse env. 240m



filtre rouge FFRT
réf. no. 22617
Fr. 14.-



filtre vert FFGT
réf. no. 22895
Fr. 20.-



modèle HL55
réf. no. 27240
Fr. 70.-

10 - 900 lumes
intensité lumineuse
env. 110m

télérupteur AER-03 TK16
réf. no. 26984
Fr. 38.-

En vente dans les magasins spécialisés.

J'avais d'ailleurs imaginé le permis de chasse comme échappatoire en cas d'échec politique au moment de l'entrée en députation en 2013.

Etre chasseur n'est-il pas un plus lorsqu'il s'agit de défendre des motions en relation avec la faune ou la nature ?

On est chasseur ou on ne l'est pas ! J'ai constaté à plusieurs occasions que cette maxime avait tout son sens. Le milieu de la chasse est constitué de passionnés connaisseurs. En la pratiquant, on saisit mieux les tenants et les aboutissants de telles ou telles dispositions légales. Et lorsqu'on en parle en politique, il est forcément plus aisé de défendre la cause si on est directement impliqué. On est aussi mieux écouté, car le fait d'avoir étudié, réussi les examens et surtout pratiqué permet d'avoir des connaissances que les non-chasseurs n'ont pas.

Tu es engagé depuis des années contre le retour des grands prédateurs. Est-il important d'être chasseur pour défendre ce sujet ?

La question des grands prédateurs n'est pas uniquement liée à la chasse, même si son impact est important au niveau de la faune. Je me souviens d'une phrase prononcée par un ami de mon père alors que j'étais encore ado. «Le loup agit sans discernement et tue pour le seul plaisir de tuer». Cela se vérifie encore aujourd'hui. Derrière un loup, combien y-a-t-il de moutons égorgés, combien d'éleveurs concernés, combien d'animaux de rente stressés qui perdent pied et dérochent, combien de chevrettes, de jeunes chamois, de faons qui passent de vie à trépas ? J'estime que notre territoire ne se prête pas à la présence du loup. L'homme vit dans les montagnes, c'est un aspect écono-

mique fort pour un canton comme le Valais. Et je ne parle pas que du tourisme mais de la vie rurale, de la paysannerie, du pastoralisme. Il y a eu plus de deux mille animaux de rente massacrés par le loup depuis 1995. Et les promoteurs des prédateurs et protecteurs des animaux ne

manifestent jamais leurs sentiments en voyant souffrir ses victimes. Le loup est une menace pour l'activité agricole, et les coûts qu'il engendre sont importants. Je n'ai donc pas attendu d'être chasseur pour m'engager contre ce que je considère comme une aberration.



La chasse, la politique, la vie professionnelle, la vie associative... comment parviens-tu à concilier tout ça avec ta vie de famille?

Ma femme approuve mes choix et elle s'y implique. Concernant mon travail, j'ai la chance d'œuvrer dans une entreprise familiale dont est issue mon épouse. Pour elle, l'engagement politique est considéré comme un devoir d'Etat. La vie associative découle en partie de cet aspect. Concernant la chasse, je pense que ma femme est devenue aussi passionnée. Elle vient d'ailleurs de s'inscrire pour le permis. Les moments consacrés à la chasse, à l'observation de la nature, deviendront des loisirs communs, ce qui ne manquera pas de nous lier davantage.

Revenons à ta première saison de chasse. Comment l'as-tu vécue?

Ce qui m'a impressionné, c'est le fait d'être dans le terrain avec une arme chargée. Au lever du jour, en introduisant la cartouche dans la chambre, j'ai ressenti une responsabilité particulière. Ce ne sont plus les autres mais c'est moi qui porte l'arme qui tue! Puis les questions se succèdent. Le fusil est-il bien assuré et sécurisé? Que se passerait-il si l'arme heurtait un rocher ou tombait par terre? Comment et où positionner l'arme si le gibier surgit de tel ou tel côté? L'excitation positive relevée par mon entourage les jours qui ont précédé l'ouverture

s'est amplifiée au poste le premier jour, surtout que mon sommeil de la veille avait été très léger.

Comment s'est passée la vie en groupe?

La vie en cabane permet de partager, de resserrer des liens ou d'en créer de nouveaux. Chacun a son histoire de la journée, ses émotions. Le plus remarquable, que ce soit en groupe ou seul au poste, c'est que la politique n'existe plus. J'ai mis mes courriels et mes appels en veilleuse. On se rend compte que finalement ce n'est pas vraiment indispensable si l'on sait faire la part des choses. Le groupe apporte aussi de l'expérience grâce au vécu des plus anciens. Par ailleurs, j'ai été confronté au décès de mon parrain, également chasseur, pendant la chasse haute. Dans cette épreuve, le groupe a été un élément de soutien très important.

As-tu vécu le baptême du feu?

Oui. Le mardi matin, après une approche, un chamois était dans ma lunette. Mon cœur s'est mis à galoper. J'ai manqué la cible, probablement en raison de l'excitation et de l'émotion. Dans la même semaine, un deuxième gibier s'est présenté à bonne distance. Il est tombé, sans souffrir. Ma fille était avec moi. Après le tir, mes jambes tremblaient. J'ai vraiment réalisé combien la pratique dans le terrain est bien plus aiguë que les théories ou les photos

qu'on nous présente dans les livres ou lors des cours.

Cette première saison est donc une réussite?

Oui. L'évasion, la liberté malgré les règlements, les beautés de la nature au lever du jour comme au crépuscule, l'accueil et la cohésion au sein du groupe, rien de m'a déçu. Je suis convaincu qu'il faut davantage expliquer la chasse et le rôle du chasseur. Dans ma tête, les idées fourmillent pour la saison prochaine. Je l'attends déjà avec impatience. Cette communion avec la nature m'a totalement comblé et cela n'aurait pas été possible sans la chasse.

Comment peut-on mieux expliquer la chasse?

En osant en parler! En se comportant dans le terrain avec respect et en intégrant les jeunes. Mon père l'a fait avec moi et je veux le faire avec ma fille. Il faut sensibiliser et informer les responsables politiques. C'est notamment la raison pour laquelle, avec quelques amis, nous avons eu l'idée de créer un groupe chasse au Grand Conseil. Et cette idée s'est concrétisée ce dernier mois. Ce groupe réunit les députés chasseurs afin qu'ils contribuent à l'information de leurs collègues car la chasse est de plus en plus débattue. Il faudra cependant veiller à ne pas trop politiser la gestion opérationnelle de la chasse. ■

PUBLICITÉ



Fournitures d'horlogerie
CHARLES-LOUIS ROCHAT S.A.
 CH-1345 LE LIEU 021 841 18 13



odourey Taxidermie
 L'Art de la taxidermie depuis 1936
 Chemin du Gibart 14
 1720 Corminboeuf
 www.codourey-taxidermie.ch
 +41 26 475 22 15

POSTER : KAZAKHS, FILS DE L'AIGLE

En Mongolie, le chasseur, c'est l'aigle

| Texte et photos Jean-Guy Python

LES MONTAGNES DE L'ALTAÏ, DONT LES PLUS HAUTS SOMMETS DÉPASSENT LES 4000 MÈTRES, SONT LE BERCEAU DES CHASSEURS KAZAKHS. CES NOMADES DE MONGOLIE UTILISENT LEURS AIGLES DRESSÉS POUR LA CHASSE AU RENARD QUI DÉBUTE AU COMMENCEMENT DE L'HIVER. POUR MARQUER L'OUVERTURE DE CETTE CHASSE HIVERNALE, UNE FÊTE TRADITIONNELLE, LE «FESTIVAL DES AIGLES», RÉUNIT LES MEILLEURS AIGLIERS DE LA RÉGION LE PREMIER WEEK-END D'OCTOBRE DANS LA PROVINCE DE BAYAN-ÖLGIY, SITUÉE DANS LE NORD-OUEST DE LA MONGOLIE, À LA FRONTIÈRE SINO-RUSSE.

L'ombre se précise le long de la montagne, tournoie et fond sur sa proie. L'aigle vient d'attaquer le leurre présenté par un chasseur sur son petit cheval. Au centre de l'hémicycle montagneux, la tension est à son comble pour les spectateurs qui ne perdent pas une miette de la prestation. Parmi les dix-huit aigliers finalistes qui s'affrontent au deuxième jour de cette joute annuelle, un murmure parcourt la foule. Askavel Shaimourath, le meilleur aiglier kazakh du moment, s'est livré à une démonstration fulgurante. L'homme de 48 ans vient de battre tous les autres concurrents qui se mesureraient depuis deux jours sur le plateau de Sayat Tolgoi près de la ville d'Ölgiy. Askavel est fêté comme il se doit par des centaines de spectateurs venus assister à ces épreuves : «C'est la troisième fois que je gagne ce concours ici à Ölgiy. Ce n'est pas facile de le remporter. Cette mé-

daille honore mon district et ma région.» Sur son cheval, Askavel, tout sourire, est très vite englouti par la foule de ses supporters.

Fourrures pour se vêtir

La chasse à l'aigle dans le nord-ouest de la Mongolie fait partie intégrante de la vie nomade des chasseurs kazakhs. À l'arrivée de l'hiver, le chasseur à l'aigle s'en va parcourir en solitaire sur son cheval les étendues enneigées et désertiques des hauts sommets de l'Altaï, à la recherche de proies qui vont plus lui servir à se vêtir qu'à se nourrir. Hormis quelques rongeurs, lièvres et marmottes que le chasseur trouve à plus basse altitude, et qui serviront de subsistance, le produit de cette chasse est généralement composé de renards, de loups et parfois de lynx. Ces animaux ramenés à la yourte à dos de cheval serviront à vêtir les familles pour leur permettre d'affronter le rigoureux hiver mongol.

«Une partie de chasse dure en général une journée complète, de l'aube à la tombée du jour. Il m'arrive de passer la nuit chez un autre nomade dans une yourte et de continuer le lendemain», explique Askavel.

La meilleure technique pour espérer ne pas rentrer bredouille consiste à se placer avec son aigle à bout de bras sur un promontoire rocheux. On enlève alors le masque qui obstrue la vue de l'aigle et on attend. «C'est très important de se mettre dans un endroit le plus haut et le plus escarpé possible, parce que lorsque l'aigle décolle, il plonge encore mieux sur sa proie», raconte le Kazakh. En contrebas, un renard apparaît. C'est ce moment que choisit le chasseur pour lancer le signal à son aigle qui fond sur sa proie... mais pas directement. Le renard a compris, il se retourne et voit l'aigle. Pour mieux ruser, l'aigle va tournoyer ailleurs, le renard poursuit



alors son chemin, et c'est en défaut de vigilance que l'aigle s'abat sur l'arrière-train du renard, les serres l'immobilisant. Très vite, l'oiseau plante son bec acéré dans le cou du goupil. Le renard va mourir.

Dès l'âge de quatre mois

Le chasseur se précipite pour libérer la proie des serres de l'aigle, évitant ainsi que la fourrure soit endommagée. Le chasseur embarque la dépouille du renard sur son cheval, récupère l'aigle, lui offre un morceau de viande de mouton et lui remet son masque. Il est prêt pour une seconde chasse.

Pour arriver à un tel résultat avec un animal réputé sauvage, les chas-

seurs vont eux-mêmes chercher un aiglon dans le nid. Ils le prennent à l'âge de quatre mois, seulement dans des nids abritant plusieurs petits. L'apprentissage commence tout de suite pour le jeune aigle. Reconnaissance de la voix du chasseur, retour sur le bras d'un point toujours plus éloigné. L'aigle vit constamment à côté de la yourte familiale. Il se crée une véritable osmose entre le chasseur et l'animal. En général, après dix ans de bons et loyaux services, l'aigle est relâché dans la nature et vit sa vie d'aigle en liberté. «Pour moi, ça va être difficile de le relâcher, parce que depuis dix ans, tous les jours j'ai travaillé avec lui, il est comme un enfant pour moi,

j'aurai de la peine à m'en séparer. Mais d'un autre côté, c'est mieux de le libérer pour le reste de sa prochaine vie», raconte encore Askavel. ■







LE COIN DU PÊCHEUR

La pêche : un bienfait pour l'économie...

| Texte Bureau directeur de la FSP | Photos Henry Ausloos, DR

UNE ENQUÊTE DE L'INSTITUT GFS.BERN RÉALISÉE POUR LE COMPTE DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE PÊCHE (FSP) A DÉMONTRÉ QUE LA PÊCHE DE LOISIR JOUIT D'UNE EXCELLENTE POPULARITÉ. ELLE MOBILISE DE NOMBREUX BÉNÉVOLES EN FAVEUR DE LA NATURE, ET REPRÉSENTE UN ÉLÉMENT ÉCONOMIQUE IMPORTANT. RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX RÉSULTATS.

Chaque pêcheuse et pêcheur actif en Suisse dépense en moyenne 2124 francs par an. Deux heures par semaine par personne de travail bénévole sont par ailleurs décomptées. La détente, l'apaisement ainsi que l'expérience de la nature occupent une place prépondérante lors de la pratique de ce hobby. Les pêcheuses et les pêcheurs sont particulièrement préoccupés par la qualité des eaux et souhaitent que la FSP s'engage encore davantage pour l'amélioration de la situation. Ils sont ouverts aux nouvelles technologies. L'image des pêcheuses et des pêcheurs est très positive auprès de la population de non-pêcheurs. Les résultats de l'enquête indépendante menée sur la pêche en Suisse sont plus que réjouissants.

Élément économique important

La pêche de loisir représente un facteur économique considérable en Suisse, et grâce au travail bénévole, elle contribue de manière significative à l'intérêt général. Les dépenses



consenties par chacun sont divisées entre: l'équipement (730 fr.), les permis de pêche (343 fr.), les frais de déplacement (514 fr.), la restauration (246 fr.) et l'hébergement (292 fr.), extrapolés aux cent mille personnes en Suisse qui pratiquent la pêche régulièrement. L'économie de cette activité pèse plus de deux cents millions de francs par an.

Le travail bénévole accompli en faveur des populations piscicoles, des milieux aquatiques et de la nature est tout aussi impressionnant. L'étude démontre en effet que deux cent mille heures de bénévolat sont réalisées chaque année. Les personnes interrogées les plus engagées proviennent de Suisse alémanique et ont plus de 65 ans.

Tous ces résultats sont issus d'une enquête que l'Institut de recherches gfs a menée à la fin 2017 par un sondage auprès de 1429 pêcheurs actifs (95% d'hommes et 5% de femmes) pour le compte de la Fédération suisse de pêche. Ceux-ci ont été sélectionnés parmi les personnes enregistrées auprès du Réseau de formation des pêcheurs et chez les abonnés du magazine de pêche *Petri Heil*.

Une majorité (54%) de pêcheurs n'est cependant pas affiliée à une organisation de pêche. Les sociétés touchent plutôt les personnes plus âgées, toutefois un tiers des pêcheurs membres de sociétés a moins de 40 ans. La camaraderie et le fait de contribuer à la protection des eaux et de l'environnement sont les motifs principaux pour l'adhésion à une société.

L'état des milieux aquatiques est une préoccupation dominante des pêcheurs

Les pollutions diffuses, les aménagements/endiguements et l'état du lit des cours d'eau sont les problèmes qui sont perçus le plus fortement par les pêcheuses et les pêcheurs. La renaturation des berges ainsi que l'interdiction des engrais/fumure (87% d'accord) sont des enjeux qu'ils jugent particulièrement importants.

Le travail de la FSP est bien considéré (7.2 sur une échelle de satisfaction qui va jusqu'à 10). Les personnes interrogées considèrent le travail politique de la FSP comme particulièrement important (81% très/plutôt important). A ce sujet, l'accent le plus fort est porté sur le désir d'un engagement politique encore plus important (41%). Cette demande se manifeste le plus fortement chez les membres des sociétés, les membres d'organisations environnementales et les personnes effectuant du travail bénévole.

Les prescriptions sur la pêche telles que les périodes de protection, les tailles minimales et les limites de nombre de captures sont acceptées par plus des trois quarts des sondés. Concernant le repeuplement, seule la mise à l'eau de juvéniles est clairement considérée comme nécessaire.

Pour la formation initiale et continue, les fédérations de pêche sont le premier interlocuteur, 47% des pêcheurs ont déjà suivi un cours dans ce cadre. Plus de la moitié des sondés considèrent que les exigences de l'attestation de compétences pour la pêche sont adéquates. Près des deux tiers souhaitent une obligation de formation pour toutes les activités de pêche.

Ouverts aux sciences participatives / citoyennes (Citizen Science)

Pour la première fois, les pêcheuses et pêcheurs ont été questionnés sur leur appréciation du potentiel de la récolte et du partage de données sur les milieux aquatiques et la pêche. Pour plus du tiers des personnes interrogées, la dénommée «Citizen Science» a un grand ou moyen potentiel (38%). Dans ce cadre, la disponibilité à récolter par soi-même des données est grande (43%) et la plus élevée chez les 14 à 39 ans. Pour ce qui concerne la restitution des statistiques de capture, les sondés se montrent par contre encore conservateurs. Une grande partie préfère toujours l'envoi postal.

Une bonne image auprès de la population

En plus de l'enquête auprès des pêcheuses et des pêcheurs, l'Institut gfs.Bern a également interrogé la population de non-pêcheurs sur la pêche de loisir en Suisse. La population résidente en général est en contact avec la pêche de loisir via la consommation de poisson. A cela s'ajoute une référence étonnamment large au contexte privé (58%). Environ un tiers des sondés peut imaginer de s'initier à la pêche. Cet intérêt est particulièrement élevé chez les personnes interrogées de 18 à 39 ans. Ce sont les hommes de la population générale qui envisagent le plus de s'essayer à la pêche (44%), alors que chez les femmes cette proportion se situe tout de même à 28%. Dans le groupe manifestant le plus grand intérêt (18-39 ans), le taux de femmes intéressées grimpe cependant à 41%.

Chez les deux tiers qui n'ont pas d'intérêt pour la pêche, en plus des motifs généraux et d'autres préférences, le manque d'intérêt et des raisons d'éthique animale sont les



objections à la pêche les plus évoquées. Plus des trois quarts des sondés ont une image favorable de la pêche. C'est en Romandie que celle-ci est la plus positive. La volonté de s'essayer soi-même à la pêche remporte également une opinion positive. Dans la perception de la population prévaut le fait que les pêcheuses et les pêcheurs s'engagent en faveur de l'environnement et qu'ils pratiquent la pêche dans le respect des animaux. Une opinion est cependant encore relativement répandue (41 %) que les pêcheurs seraient en quête de trophées.

Il est réjouissant de constater que l'image de la pêche que se fait la population est «très positive» pour un cinquième des sondés, et «plutôt positive» pour plus des trois quarts.

Les pêcheurs aiment la nature

Avec 82 % d'accord, l'affirmation qui dit que «les pêcheurs aiment la nature» est celle qui remporte le plus de suffrages positifs. L'opinion que la pêche de loisir en Suisse est conforme à la protection des animaux est tout autant répandue (78 %). Depuis la première enquête de 1999, l'opinion à ce sujet est restée stable (-2 points). La contribution de la pêche à la protection des milieux naturels est identiquement perçue (78 %), de même pour son engagement contre les produits phytosanitaires (71 %).

L'intérêt de la population pour les thèmes de la protection des eaux est largement répandu et atteint quasiment les trois quarts. L'état de l'information est cependant limité, une

majorité de 62 % s'estime mal ou plutôt mal informée. Le niveau le plus bas est signalé par les 18 à 39 ans; 45 % des personnes interrogées ont entendu parler de la FSP déjà une fois. Une meilleure perception se retrouve chez les membres d'organisations environnementales et les personnes qui ont l'intention de s'initier à la pêche.

L'ensemble de ces résultats est évidemment très satisfaisant pour le monde de la pêche, et la FSP va continuer à s'appuyer sur ceux-ci pour étayer ses diverses actions. La priorité va être de garantir le futur de la pêche en Suisse, ainsi qu'une pratique éthique et conforme à la protection des animaux. ■

PUBLICITÉ

Défiiez les forces de la nature avec élégance.

Découvrez le pick-up Classe X* de chez Mercedes-Benz.

En jungle sauvage ou urbaine, la Classe X vous séduira par ses performances et son design.

STEULET

VOTRE PARTENAIRE MERCEDES-BENZ



UN SERVICE DE PROXIMITÉ
POUR LE CANTON DU JURA ET DE NEUCHÂTEL
Agence de Develier: 032 421 80 00 / Agence de La Chaux-de-Fonds: 032 913 80 00
www.steuletsa.ch

(*) DISPONIBLE EN BOÎTE À VITESSE MÉCANIQUE OU AUTOMATIQUE
ESSAIS POSSIBLES DANS NOS DIFFÉRENTS POINTS DE VENTE



Une suppléante en point de mire

La truite arc-en-ciel est le thème passionnant d'un séminaire pour les pêcheurs

Solution transitoire visant à surmonter le recul des populations de truites fario, la réimplantation de la truite arc-en-ciel, on la désire... ou pas. Un colloque sur ce thème a réuni des pêcheurs de toute la Suisse le 3 novembre 2018 à Saint-Gall. Il aura donc eu lieu quand vous lirez ces lignes.

La truite arc-en-ciel – une solution au changement climatique et aux cours d'eau aménagés? C'est à cette question que sera dédié le colloque qui est organisé par la Fédération suisse de pêche dans le cadre de l'Argefa (communauté de travail des fédérations de pêche des pays alpins).

Toujours moins de truites fario

Depuis le milieu des années 1970, les captures de truites fario se sont effondrées dans les cours d'eau de Suisse. Alors qu'en 1975 environ 1 700 000 truites fario étaient capturées, en 2010 ce nombre n'était plus que de 400 000. Les raisons de ce recul drastique sont connues : cours d'eau aménagés, manque d'habitats, débits résiduels insuffisants, gestions par éclusées néfastes, produits chimiques, médicaments et pesticides ainsi que oiseaux piscivores. Avec l'entrée en vigueur en 2011 de la Loi révisée sur la protection des eaux, des mesures pour l'amélioration dans différents domaines ont bel et bien été mises en route, mais il faudra des décennies pour que les effets positifs sur les populations de truites fario soient effectifs. Selon la loi, 4000 kilomètres de cours d'eau doivent être revitalisés, ou les obstacles à la migration piscicole des centrales hydroélectriques doivent être éliminés.

Qu'est-ce qui a été fait?

C'est là que se situe le point crucial. En 1994, le repeuplement au moyen de truites arc-en-ciel a été interdit dans les eaux courantes. Toutefois, en raison de cette situation initiale, un repeuplement modéré est à nouveau proposé par les fédérations de pêche. En effet, la pêche de loisir est un «système d'alerte précoce» pour nos cours d'eau. Sans perspective de captures, on court le danger de voir de moins en moins de pêcheuses et de pêcheurs sortir leur canne pendant leurs loisirs. C'est pour cette raison que la Fédération suisse de pêche FSP s'engage en faveur d'une pratique plus flexible de la Confédération en matière d'autorisations. Cela ne signifie ni une modification de la législation, ni un repeuplement généralisé à toute la Suisse. Des juvéniles de truite arc-en-ciel issues de souches sauvages avérées doivent temporairement être immergées de manière ponctuelle là où la truite fario a disparu, ainsi que là où la mauvaise qualité de l'eau ou l'absence d'habitats empêchent la reproduction et les chances de survie de la truite fario, ce qui est par exemple le cas pour la zone de plaine de la vallée du Rhin. ■

Sarah Bischof

Séminaire sur la truite arc-en-ciel

Un colloque sur ce thème, a réuni des pêcheurs de toute la Suisse, le 3 novembre 2018 à Saint-Gall.

Intervenants et thèmes :

- Andreas Knutti (CH) : La situation – position de l'OFEV
- Kunt Pinter / Günter Unfer (A) : Biologie de la TAC – Désir et réalité
- Ingo Kramer (D) : Concurrence – Truite fario contre truite arc-en-ciel
- Sebastian Hanfland (D) : Stratégie biodiversité de l'UE
- Adrian Aeschlimann (CH) : Le changement climatique – ses conséquences
- Rainer Kühnis (Lie) : Notre voisin I – Situation au Liechtenstein
- Ingo Kramer (D) : Notre voisin II – Situation au Bade-Württemberg
- Sebastian Hanfland (D) : Notre voisin III – Situation en Bavière
- Manuel Hinterhofer (A) : Notre voisin IV – Situation en Autriche
- Robert Arlinghaus (D) : Repeuplement – Succès et risques

Programme sur www.sfv-fsp.ch

Canicule: exigences des pêcheurs

Paquet de revendications de la FSP à long terme

Le prochain été caniculaire est déjà programmé. Par conséquent, la Fédération suisse de pêche FSP a lancé un paquet de revendications destiné aux politiques, aux agriculteurs, aux centrales électriques et aussi aux pêcheurs.

«**N**ous devons admettre que l'équilibre naturel des saisons se modifie et que les dangers naturels augmentent» nous dit Roberto Zanetti. C'est pourquoi la Fédération suisse de pêche et certains cantons ont initié auprès de l'Office fédéral de l'environnement un projet traitant des effets du changement climatique sur les aménagements hydrauliques et la pêche. Le projet porte sur le long terme. A court et moyen terme, les requêtes de la FSP concernent la politique, les centrales électriques, l'agriculture et les pêcheurs.

Politique et aménagement hydraulique

- Protection contre les crues: tous les projets doivent mettre d'avantage l'accent sur les facteurs de chaleur et de sécheresse.
- Secteurs aquatiques et riverains: chenaux d'étiage, surcreusements

(zones profondes), ombrage par le boisement des berges avec des buissons et des arbres. Les poissons ont besoin d'eau fraîche et de sites ombragés.

- Revitalisations: mise en œuvre rigoureuse de la Loi sur la protection des eaux avec des revitalisations qui créent des zones refuge riches en eau fraîche et des structures naturelles comme des cachettes.
- Qualité de l'eau: amélioration de la qualité de l'eau par la réduction des résidus issus des activités humaines et de l'agriculture – concrètement les résidus de médicaments et de pesticides. En effet, les affluents aux eaux fraîches sont inutiles lorsque leur qualité d'eau empêche la survie des poissons.
- Indemnisations: clarification des indemnisations pour les sociétés d'affermage piscicole et les sociétés de pêche en cas de mortalité de poissons suite au réchauffement, mais aussi pour leur contribution à la sauvegarde et la restauration lorsque les populations piscicoles ont été altérées.

Centrales électriques, agriculteurs, pêcheurs

- Centrales nucléaires: clarification des responsabilités et des procédures lors de la restitution d'eau de refroidissement en relation avec la réduction de la puissance

des centrales concernées dès que la température de l'eau dépasse le stade critique.

- Centrales hydroélectriques: l'assainissement de près de mille obstacles à la migration doit être résolu prioritairement afin de garantir la libre migration piscicole notamment en direction d'affluents plus frais.
- Agriculture: en cas de hausse des températures de l'eau, tous les prélèvements d'eau sont interdits, spécialement aussi dans les petits affluents plus frais.
- Cormorans: en cas de niveau d'eau très bas, la menace des oiseaux piscivores comme les cormorans ou les harles bièvres devient beaucoup plus grande. La Fédération de pêche exige urgemment un plan de gestion international du cormoran et un renforcement courageux de la lutte contre les cormorans.
- Restauration et sauvegarde: les pêcheurs ne font pas que revendiquer, ils font aussi preuve d'initiative individuelle. En complément à la restauration et à la sauvegarde – grâce à l'outil «Les pêcheurs aménagent l'habitat» – les fédérations et les sociétés peuvent améliorer, dans leurs bassins versants, la qualité des habitats des poissons grâce à de petites mesures constructives. ■



POLITIQUE

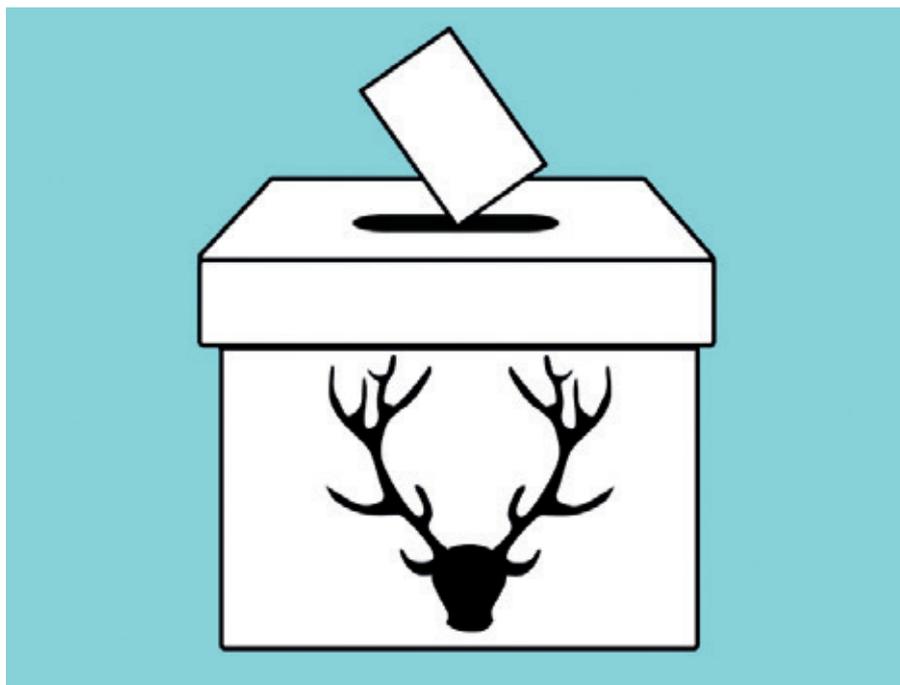
Zurich : 84 % de OUI pour la chasse

| Texte Jean-Pierre Boegli

APRÈS LE 23 SEPTEMBRE 2018, LES CHASSEURS ZURICHOIS PEUVENT POUSSER UN SOUPIR DE SOULAGEMENT : LA POPULATION S'EST PRONONCÉE CLAIREMENT POUR LE MAINTIEN D'UNE CHASSE POPULAIRE SUR LE TERRITOIRE CANTONAL. AUTREMENT DIT, LES CITOYENS NE VEULENT PAS REMPLACER LES CHASSEURS PAR DES GARDES-CHASSE PROFESSIONNELS. LE RÉSULTAT EST UN SIGNAL POSITIF POUR TOUTE LA SUISSE CYNÉGÉTIQUE !

Les Zurichois ont rejeté par 83,86 % de NON une initiative demandant que les chasseurs de milice soient remplacés par des gardes professionnels. Les cent huitante communes du canton de Zurich ont toutes manifesté leur désaccord vis-à-vis de l'abolition de la chasse. Même dans les zones urbaines, le système de chasse actuel a reçu un soutien clair. Par exemple, dans la ville de Zurich, 80 % des électeurs soutiennent les chasseurs. Cela concorde avec les réponses positives apportées par les sondages conduits régulièrement par Chasse-Suisse : la chasse jouit d'une grande approbation dans tout le pays.

Même si le Parlement zurichois avait rejeté l'initiative à l'unanimité – un fait rare ! –, ce résultat dépasse de loin les attentes des chasseurs zurichois. «Je n'ai jamais douté que nous allions convaincre les électeurs lors de ce vote. Cependant, nous aurions déjà été satisfaits d'une approbation par les deux tiers de



ceux-ci», a déclaré à l'issue du scrutin Samuel Ramseyer, responsable de la campagne «La chasse protège – la chasse rend service». Grâce à ce résultat clair, il espère que l'abolition de la chasse dans les prochain-

es années ne sera – peut-être ! – plus un sujet politique.

Maintenir le dialogue

Convaincus qu'ils doivent continuer à rester sur le devant de la

scène politique, les chasseurs zurichois ont réussi à convaincre parce qu'ils ne se sont pas cachés. Ils ont toujours conduit un dialogue factuel et toutes les sociétés de chasse ont maintenu un contact intense et concret avec la population. Ces relations publiques devront être poursuivies.

Les électeurs ont donc dit OUI au système de chasse en vigueur et validé la chasse affermée. Quant aux chasseurs, ils devront continuer à montrer qu'ils méritent cette confiance.

Le vote sur l'initiative «Des gardes-chasse au lieu des chasseurs» a donc aussi un côté positif: grâce à l'excellente gestion de la campagne et aux outils de communication mis à la disposition de toutes les sociétés de chasse, ces dernières ont appris à valoriser leur activité. Les bases sont ainsi créées pour rester convaincants quant à leurs préoccupations cynégétiques et pour approcher la population de manière transparente.

Les initiants ne baissent pas les bras

De leur côté, les initiants regrettent que la majorité des électeurs n'ait pas voulu d'une «gestion de la faune moderne avec des gardes-faune formés professionnellement. La gestion professionnelle des animaux sauvages aurait été très bénéfique pour le bien-être de la faune, la protection de l'environnement et la sécurité juridique dans la forêt et sur le terrain.»

Ils estiment d'autre part que l'initiative a sans doute été refusée à cause des coûts supplémentaires encourus par le canton. Il est vrai qu'un seul garde-chasse professionnel coûte plus cher que les 1500 chasseurs et les 280 gardes volontaires zurichois!



Relevons encore que l'Animal Party Switzerland (TPS) et d'autres organisations de protection des animaux se réservent le droit de lancer un référendum contre la loi sur la chasse qui est actuellement en cours de révision, si les points suivants concernant le bien-être des animaux, la conservation et la sécurité ne sont pas pris en considération:

- Interdiction de la chasse cruelle du renard.
- Abolition de la chasse en société (battue).
- Interdiction stricte de l'alcool avant et pendant la chasse.
- Limite d'âge ou attestation de santé pour les chasseurs actifs.
- Pas de tir de chats et de chiens (!).
- Pour des raisons de protection de la nature et de l'environnement, la munition au plomb ne peut plus être utilisée.
- Pas le droit d'abattre des animaux sauvages sur des terres privées si aucun permis de chasse n'est disponible.

- Représentation conjointe des défenseurs des droits des animaux au sein de la commission cantonale de la chasse.
- Les chasseurs ne sont pas autorisés à tirer sur des animaux sauvages dans le canton de Zurich (?).

Cet inventaire d'exigences, assez malvenu après le résultat du 23 septembre, démontre que le combat n'est pas gagné, et que les chasseurs zurichois, et de tous les autres cantons suisses, doivent rester attentifs, et continuer à communiquer pour garantir une bonne image de la chasse. ■

LA CLASSIQUE TANT ATTENDUE

D'ABORD, UN SILENCE MAJESTUEUX...

Soudain, votre cœur bat la chamade ; dans les
broussailles, un bruit attire votre attention...

Vous serrez votre **BAR MK3 Composite Brown HC Adjustable** avec une saine impatience. Vous sentez que la
sortie de l'animal est imminente, que le fameux « passage
» aura lieu d'un moment à l'autre...

Il vous est si familier – et cependant,
il demeure si impressionnant !

Subitement, le gibier se présente à vous, à distance
idéale... Vous épauliez, vous suivez. Le geste est assuré ; le
souffle, retenu. Le rythme de vos tirs et les battements
de votre cœur se confondent en une parfaite harmonie.

Grandeur de l'instant.

—
Plus d'information sur browning.eu

BROWNING, POUR LES INITIÉS.

Arme:
BAR MK3 COMPOSITE BROWN HC ADJUSTABLE



—
Lieu:
SAINT-HUBERT, LIBIN - BELGIQUE



SOMMAIRE

DIANA ROMANDE

Le Comité central de Diana Romande s'est réuni le 8 septembre dernier au stand de tir de Granvillard 38

CHASSESUISSE

Conseils pour le passage à la munition sans plomb 39

JURA

Bientôt un stand de tir pour la FCJC? 42

VAUD

Les chasseurs vaudois répondent à *Max et Tricolore* 44

PÊCHE

Commission consultative internationale pour la pêche dans le Léman 45

MÉMENTO

PETITES ANNONCES

PRÉSIDENTS DES SECTIONS

CORRESPONDANTS

ÉPHÉMÉRIDE

LA PAROLE AUX PRÉSIDENTS

Jean-François Sunier, NE



Jean-François Sunier, pouvez-vous vous présenter en quelques mots?

J'ai 63 ans, je suis dans ma troisième année de présidence de la fédération cantonale. Mais je suis actif depuis trente-cinq ans dans divers comités d'associations de chasse.

J'ai passé mon permis lorsque j'avais 28 ans. La chasse est une histoire de famille, mes ancêtres chassaient, et aujourd'hui mes enfants chassent. Mes petits-enfants vont probablement y venir prochainement, puisqu'ils sont toujours avec moi lors de mes sorties.

Professionnellement, je dirige depuis vingt-cinq ans une entreprise de transport qui compte vingt-cinq collaborateurs.

Quels sont les défis que votre canton doit relever, au niveau de la chasse?

Il y en a deux principaux ; la formation des jeunes chasseurs, et la mise en place de l'examen obligatoire de tir. Patrice Bonnet, notre responsable de la commission de formation, fait un travail remarquable pour le premier. Nous avons dix à quinze nouveaux candidats chasseurs chaque année, et ça se passe vraiment très bien. La formation est en constante amélioration.

Pour le second, Michael Perrin est en charge de mettre en place le nouveau calendrier d'examen pour le tir. Notre stand est enfin opérationnel, et 350 chasseurs doivent maintenant passer le test, avant la prochaine saison. Nous travaillons main dans la main avec Christophe Noël, l'inspecteur cantonal de la faune.

Plus globalement, nous avons réalisé un effort d'information sur la chasse, et ça a vraiment porté ses fruits. Nous avons eu d'excellents retours. Nous pouvons nous féliciter du travail accompli par tous les chasseurs neuchâtois, qui font toujours leur possible pour dialoguer avec ceux qu'ils rencontrent.

Que pouvez-vous dire sur Diana Romande, et les attentes que vous avez, en tant que président d'une fédération cantonale?

Je dois d'abord saluer le travail réalisé par Charles-Louis Rochat avec qui nous avons vraiment bien collaboré. Et je suis également très content de voir Pascal Pittet arriver à la tête de Diana. Nous avons pu faire une excellente séance du comité central en septembre. Ses objectifs sont clairs, il apporte du renouveau, et nous allons l'appuyer dans ses démarches importantes pour la chasse romande.

Pour finir, comment voyez-vous l'avenir de la chasse dans votre canton?

Comme je l'ai dit, nous jouissons d'une bonne perception, mais il faut rester vigilants. J'espère que les gens sauront rester modérés, notamment sur les réseaux sociaux, et qu'ils seront attentifs à l'image qu'ils donnent de la chasse. Si je devais faire un reproche à nos ancêtres, c'est peut-être de ne pas avoir suffisamment communiqué, et de ne pas avoir su informer. Les non-chasseurs doivent mieux savoir ce que nous faisons. La chasse, ce n'est pas six semaines par an. Nous agissons toute l'année, et trop peu de gens le savent. La formation et l'information doivent rester au centre de nos activités, pour assurer un avenir radieux à la chasse.

DIANA ROMANDE

Le Comité central de Diana Romande s'est réuni le 8 septembre dernier au stand de tir de Granvillard

S'agissant de la première séance présidée par Pascal Pittet, celle-ci a été particulièrement riche et appréciée des participants.

Le président a profité de l'occasion pour formuler son objectif: renforcer Diana Romande.

Parmi les nombreux sujets traités, nous relevons les suivants :

Rencontres

Plusieurs rencontres ont été organisées par le président :

- Avec les correspondants. Celle-ci s'est déroulée dans un esprit ouvert et positif, avec de bonnes discussions.
- Avec l'éditeur délégué. Une occasion de discuter des objets suivants : but, travail, vision d'avenir, site internet. Notre éditeur délégué est à l'écoute et se rend compte que la revue doit être améliorée ; il a la volonté d'aller de l'avant et de changer les premiers éléments rapidement.
- Avec le bureau élargi, séance durant laquelle un groupe de travail a été formé pour le dossier site internet / page Facebook.
- Avec les ONG (en cours) : Pascal Pittet souhaite garder le contact et créer des discussions avec les ONG ; il a fait une très bonne expérience fribourgeoise en la matière et reste convaincu que ce thème reste une opportunité pour Diana. Des réunions ont déjà été réalisées avec le WWF, Pronature et Birdlife.

Le retour est à ce stade à 100% positif.

Site Internet, Facebook

La question du besoin d'un ou deux site(s) Internet a été relevée : un pour Diana Romande et un pour la revue *Chasse et Nature*. Le site actuel doit être adapté, le langage de programmation est obsolète, les mises à jour sont lourdes et peu aisées. Les communications du magazine et de Diana sont par ailleurs deux choses différentes.

Un groupe de travail a été formé afin de poursuivre cette réflexion. Il est composé de Pascal Pittet, Gilles Walder et Vincent Gillioz. Une rencontre a déjà eu lieu afin de dessiner les contours de ces sites. Une première idée de projet sera présentée lors de la prochaine séance du Comité central en décembre 2018.

La création d'une page Facebook, à l'image de ce qu'ont fait les chasseurs Zurichois : *Jagd schützt. Jagd nützt* a également été discutée. Le but serait de créer un lieu de communication positive et instantanée. Les fédérations de Neuchâtel et Jura ont déjà un compte Facebook. Le but de ces actions est de donner envie au grand public, en montrant des images positives, paysages, biotopes, animaux, chasseurs.

Le président de la FCJ a également proposé d'ajouter Instagram au panel des outils de communication. Ces points vont

être approfondis, travaillés et présentés lors de la séance de fin d'année du Comité central.

Revue *Chasse et Nature*

Le président a relevé sa satisfaction de travailler avec le nouveau rédacteur en chef. Il a également salué l'engagement et l'ouverture des correspondants. Les présidents cantonaux vont être amenés à s'exprimer plus régulièrement dans la revue, en ouverture des infos cantonales.

La revue va encore poursuivre son évolution, et augmenter ses moyens. L'objectif de proposer un magazine de soixante-huit pages a été formulé.

L'intégration des pages de la Fédération suisse de pêche a également été discutée et approuvée.

Une démarche commerciale est par ailleurs en cours afin d'inciter les chasseurs romands non abonnés à le faire, dans le but d'assurer un avenir serein à *Diana Chasse et Nature*. Augmenter le nombre d'abonnés doit encore permettre de soutenir des projets défendus par Diana Romande.

La prochaine séance du Comité central aura lieu le 19 décembre prochain. ■

CHASSESUISSE

Conseils pour le passage à la munition sans plomb

La Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche CSF, en collaboration avec ChasseSuisse, vient d'éditer une notice en rapport au passage à la munition sans plomb. L'original du document peut être téléchargé sous www.kwl-cfp.ch.

Le plomb est toxique pour l'homme et les animaux. De grands efforts ont donc été déployés dans l'industrie pour réduire la contamination par le plomb. Dans les années nonante, cette nécessité de protéger l'environnement a abouti à l'interdiction des carburants contenant du plomb.

Notre faune sauvage peut également être sujette à des intoxications au plomb et y succomber. Ces intoxications peuvent être causées par la munition de chasse au plomb, qui constitue une source importante de contamination. Dans les Alpes, plusieurs aigles royaux et gypaètes barbus ont ainsi été empoisonnés après avoir ingéré des restes d'animaux sauvages (par exemple entrailles) abattus avec de la munition au plomb.

Des cas d'intoxication sont également documentés chez les canards lorsqu'ils confondent de la grenaille de plomb avec du gravier et l'ingèrent. Dans de tels cas, même une petite quantité de plomb peut s'avérer mortelle. Finalement, la viande de gibier consommée par l'homme peut également être contaminée au plomb, tout particulièrement lorsque la zone de la plaie ou les débris de tir ne sont pas soigneusement nettoyés.

Sur la scène publique, l'utilisation de munition de chasse



au plomb est de plus en plus critiquée non seulement pour des raisons de protection des animaux et des espèces, mais également en raison des dangers sanitaires pour l'homme. La présente notice vise à aider les chasseurs à s'orienter vers une munition de chasse exempte de plomb et à leur montrer comment cela est possible.

Quelle chasse sans plomb?

Tir à balle

Il existe aujourd'hui une large palette de balles sans plomb pour tous les calibres courants de chasse. Ceci tant pour les munitions de chasse fabriquées industriellement que pour celles

rechargées manuellement. Aucun désavantage n'est à relever quant à leur précision ou leur efficacité dans leur utilisation pour la chasse. Comme jusqu'à présent, et sous réserve d'un calibre approprié, c'est le point d'impact qui définit en premier lieu l'effet du tir. Selon l'espèce chassée, le chasseur peut choisir entre des balles sans plomb à fragmentation partielle ou à déformation. Le matériau utilisé pour la balle est généralement le cuivre ou le tombak, plus rarement le bronze. Ces alliages sont nettement plus légers et plus durs que le plomb, ce qui a des conséquences balistiques. De ce fait, la balle sans plomb doit avoir

une vitesse (V0) plus élevée par rapport à la munition au plomb. Ce gain de vitesse permet d'obtenir une énergie équivalente à la munition au plomb et assure une déformation ou une fragmentation optimale du projectile dans le corps de l'animal.

De façon générale, le chasseur doit savoir que les balles sans plomb doivent être plus rapides que les balles au plomb, afin que l'effet létal, nécessaire pour des raisons de protection des animaux, soit atteint rapidement et de manière sûre. En ce qui concerne l'arme et son entretien, il faut relever que les munitions sans plomb provoquent une abrasion légèrement plus élevée du canon. Un nettoyage soigneux

(produit chimique) est donc recommandé avant de passer aux balles sans plomb.

Enfin au niveau de la sécurité, des tests approfondis ont démontré que les balles sans plomb ne présentent pas plus de risque de ricochet que les balles au plomb. Pour rappel, les ricochets sont particulièrement dangereux, raison pour laquelle il faut toujours veiller à ce que le tir soit fichant (par exemple sol cultivé).

Tir à grenaille

Dans le cas du tir à grenaille, le passage à la munition sans plomb doit être évalué selon le type d'activité – tir en stand ou tir de chasse – et, pour la chasse, selon le gibier recher-

ché (canard, lièvre, chevreuil, renard).

Tir en stand

La grenaille sans plomb se prête bien au tir en stand sur des cibles mobiles (lièvre sur cible mobile, parcours de chasse, trap, skeet). De la grenaille en acier de petite dimension (fer doux) y est utilisée. Son emploi est aujourd'hui déjà obligatoire dans la majeure partie des stands de chasse. Pour la chasse, cette munition est toutefois peu appropriée du fait de son faible effet létal.

Chasse au canard

L'utilisation de grenaille sans plomb est exigée pour la chasse

PUBLICITÉ



Le mensuel suisse de la forêt et du bois

LA FORÊT

Découvrez la face cachée
Revue des acteurs professionnels et des amis du monde forestier

Abonnez-vous sans tarder en mentionnant «chasse et nature» et recevez en cadeau 3 numéros gratuits et un couteau suisse.

www.laforet.ch 032 625 88 00

aux oiseaux d'eau (art. 2 al. 2 OChP). Les métaux tels que le fer («acier»), le bismuth ou le tungstène sont utilisés pour les billes. Le cuivre ou le zinc ne sont en revanche pas employés en raison de leur toxicité dans les eaux. A taille égale, les billes en acier sont plus légères que leur équivalent en plomb, ce qui fait qu'elles perdent balistiquement plus rapidement de la vitesse. En conséquence, un tir mortel sur un canard n'est possible qu'à des distances sensiblement plus courtes (environ 20 m contre 35 m). Afin de compenser cette distance d'engagement réduite, la grenaille en acier doit être choisie environ un à deux numéros plus grands que les cartouches au plomb. Il est recommandé d'utiliser de la grenaille n^{os} 3 à 6. Du fait du nombre réduit de billes dans la cartouche, la densité de billes touchant la cible est réduite, tout comme leur efficacité. Pour augmenter cette densité et ainsi éviter le risque d'un coup raté sur un canard, il est recommandé d'utiliser des cartouches plus grandes (par exemple cartouche de 76 mm), pour autant que le fusil puisse accueillir de telles longueurs. Puisque les cartouches sans plomb dégagent généralement une pression de gaz plus élevée que les cartouches normales au plomb

A quoi dois-je faire attention lors du passage à la munition sans plomb ?

Le passage à la munition sans plomb est possible dans de nombreux cas et s'avère très judicieux en raison du plus faible impact environnemental. La Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche, ainsi que ChasseSuisse recommandent sincèrement aux chasseuses et chasseurs de faire le pas. Alors que le passage à des munitions sans plomb pour les carabines peut être entrepris sans aucun souci par chacun, le passage à la grenaille sans plomb n'est pas possible dans tous les cas et nécessite certaines connaissances techniques préalables en matière d'armes à feu. Les armuriers offrent un soutien et des conseils précieux dans le choix des munitions et armes à feu les plus appropriées.

(par exemple 1050 bar au lieu de 750 bar), le canon du fusil doit porter un poinçon «Fleur de Lyss» (ou équivalent) caractéristique des armes ayant subi avec succès l'épreuve supérieure pour le tir à la bille d'acier. En outre, pour des raisons de sécurité, les cartouches sans plomb ne doivent être utilisées qu'avec des fusils munis d'un rétrécissement de la bouche du canon (choke) maximal de 1/2 choke (c'est-à-dire choke maximal de 1/2, en aucun cas full choke).

Chasse au lièvre

Pour la chasse au lièvre d'Europe ou au lièvre variable, les cartouches à grenaille sans plomb peuvent également être utilisées, sous réserve du respect des conseils techniques énoncés

ci-dessus. Les tailles de grenaille n^{os} 3 ou 4 sont recommandées.

Chasse aux ongulés et aux prédateurs

Pour la chasse aux animaux tels que le chevreuil et le renard, il n'existe encore aucune solution de remplacement de la munition à grenaille de plomb. Il n'est donc pour l'heure pas possible d'édicter des recommandations générales pour le passage à la munition sans plomb. Pour éviter que les restes des animaux abattus avec de la grenaille au plomb n'empoisonnent les oiseaux de proie et les charognards, les entrailles des chevreuils doivent être enfouies de manière à les rendre inaccessibles et celles du renard éliminées dans les règles de l'art. ■

PUBLICITÉ

**IDÉE
CADEAU!**

**OFFREZ UN ABONNEMENT
D'UN AN POUR CHF 84.-**

abo.chassenature@advantagesa.ch
Advantage SA, Avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne

JURA

Bientôt un stand de tir pour la FCJC ?

L'Office de l'environnement, représenté par Patrice Eschmann et Amaury Boillat, ainsi que le groupe de travail « Stand de tir », représenté par Pierre-Alain Lachat (FCJC), Armand Chételat (Delémont), Francis Geisen (Franches-Montagnes) et Flavien Lachat (Ajoie), ont rencontré l'adjudant d'état-major Marion, remplaçant du commandant de la place d'armes de Bure, afin de visiter les infrastructures existantes des places de tir de Varmenne (Mormont) et du Variou (Courchavon).



 La discussion, menée à bâtons rompus dans le terrain, a été constructive et intéressante. De manière générale, la place d'armes de Bure est tout à fait disposée à accueillir des sociétés privées sur ses infrastructures, ce qui est déjà actuellement le cas. Un calendrier des tirs est établi par le commandement. La police, les gardes-frontière, des sociétés de tir privées et de sécurité sont

actuellement des utilisateurs réguliers. La FCJC serait donc la bienvenue sur le site dont la capacité d'accueil n'a pas atteint sa limite.

Le site du Variou offre des stalles de tirs à 30 et 50 mètres qui pourraient être aménagées pour le lièvre et le sanglier courants. Il existe malgré tout quelques bémols importants comme la présence obligatoire de sentinelles de tir, l'absence

de couverts pour le tireur et le secrétaire, ou encore l'infrastructure pour un tir à 100 mètres qui est inexistante. De plus, hormis des toilettes, il n'y a pas de local pouvant faire office de lieu de rassemblement et de convivialité.

Il en est tout autre de la situation de Varmenne où 6 des 18 stalles de tir du stand à 300 mètres sont équipées pour permettre un tir à 100 mètres, et dont 3 sont équipées de systèmes « polytronic ». Le partage des installations avec des sociétés s'entraînant au tir à 300 mètres ne poserait dès lors aucun problème. Jouxant l'entrée du stand, un bâtiment désaffecté pourrait être acquis pour un usage civil tel que l'a été celui de la société de Porrentruy-Campagne à côté du stand 25/50 mètres. Une légère rénovation avec quelques travaux d'aménagement pourrait faire de ce lieu une buvette permettant l'accueil des tireurs, la tenue de comités, de manifestations diverses, tout en permettant le stockage de matériel appartenant à la FCJC. La possibilité de créer, à côté du stand 25/50 mètres, une place dédiée au tir sur lièvre et sanglier cou-

rants pourrait être facilement aménagée. La présence de canalisations d'eau et d'électricité est un avantage indéniable. Des places de parc sont également présentes en nombre sur un sol goudronné, permettant un accès facilité à toute personne.

Le groupe de travail va se réunir dans le courant du mois d'octobre afin de faire la synthèse des points positifs et négatifs des trois sites retenus; une visite des installations de la Combe Gobé (troisième site) s'est déroulée durant l'été. Un projet devra être présenté au gouvernement pour la fin de l'année.

En conclusion, Patrice Eschmann a déclaré qu'il souhaitait avoir un projet intéressant pour les chasseurs afin que nous puissions non seulement nous entraîner dans des conditions décentes, mais également avoir du plaisir à se rendre sur les places de tir.

Amaury Boillat a souligné que dans le cadre du mandat de prestations, la FCJC devra s'occuper de la partie organisationnelle et qu'il serait bon que le projet fédère non seulement les chasseurs, mais également les quatre sociétés membres.

Bien des points restent en suspens avant que le projet ne voie

le jour; mais l'opportunité que représente Varmenne semble actuellement unique sur le territoire cantonal. La FCJC reste attentive au développement des trois dossiers afin de pouvoir faire bénéficier les chasseurs de conditions optimales tout en comptant sur le soutien des sociétés envers un projet rassembleur et prometteur. ■

FCJC - Flavien Lachat

PUBLICITÉ

Maintenant dans l'assortiment à nouveau!



**d'autres modèles
www.ruag-shop.ch**



ACTUEL

XJACD

En vente dans les magasins spécialisés.

RUAG Ammotec Schweiz AG | Im Hölzli 10 | 8405 Winterthur | Schweiz
Tel. 052 235 15 35 | Fax 052 232 27 38 | www.ruag-shop.ch

**Together
ahead. RUAG**

VAUD

Les chasseurs vaudois répondent à *Max et Tricolore*



Les chasseurs vaudois ont souhaité réagir par la voix de leur président, Charles-Henri de Luze, à la communication qui figure en première page du cahier *Max et Tricolore* – distribué gratuitement à l'ensemble des écoliers vaudois – cahier SVPA des jeunes protecteurs des animaux (numéro 27 août 2018), dont voici l'extrait :

(...) Permis de chasse ...

Durant le mois de juin, la loi sur la chasse a été révisée. Certains «chefs» de notre pays (qui sont au Conseil des Etats) ont déclaré qu'ils étaient favorables à augmenter la chasse pour, entre autres, le loup, le castor, le lynx et l'ours. Certaines de ces espèces sont pourtant protégées par la loi, ce qui est le cas pour le bouquetin ou le castor. Mais cette révision de la loi ne s'arrête pas là! Il est fort probable que les animaux blessés lors de la chasse et qui devraient être recherchés par les chasseurs, soient à nouveau laissés à l'abandon, agonisant dans de terribles souffrances.

La protection des animaux et Max et Tricolore s'opposent à cette révision de la loi sur la chasse. Au contraire, nous souhaiterions que la loi sur la chasse soit encore plus stricte et favorise la réintroduction de certaines espèces, que les mesures judiciaires en cas d'irrégularités soient appliquées, mais également qu'une

réflexion globale et sur le long terme soit menée afin qu'une cohabitation respectueuse soit possible entre les besoins des êtres humains et les besoins des animaux de la faune (...)

La FSVD a écrit un courrier à la SVPA en date du 12 octobre 2018 et s'est adressée à son administrateur de la manière suivante :

*Monsieur l'Administrateur,
Dans le N° 27 de Max et Tricolore, d'août 2018, les chasseurs sont pris à parti. Il leur est reproché d'abandonner des animaux blessés par la chasse dans le terrain. Ce propos est non seulement faux, mais insultant pour les chasseurs vaudois.*

Faux, car tel n'est pas le cas. Une bête blessée est cherchée. Les chasseurs font appel, le cas échéant, à des conducteurs de chiens de rouge. Quel serait d'ailleurs l'intérêt des chasseurs vaudois d'agir comme mentionné? S'ils saluent des animaux, c'est pour en prendre possession.

Insultant, car il donne à penser que les chasseurs n'ont aucune considération pour les animaux et adoptent une attitude scandaleuse lorsqu'ils blessent: ne pas entreprendre des démarches pour éviter des souffrances. Or tel n'est pas le cas. Comme les membres de la SVPA, les chasseurs aiment les animaux. Il n'est pas question pour eux de laisser une bête souffrir.



La parution de l'article touche profondément la FSVD. Nous avons travaillé ensemble à la réalisation d'un film didactique pour les nouveaux propriétaires de chiens. Nous avons envisagé de mettre une nouvelle action commune sur pied. Elle ne s'attendait donc pas à une attaque aussi basse et inutile.

Vu que les propos précités ont été portés à la connaissance de tous par voie de presse, nous ferons paraître la présente dans notre revue Chasse et Nature.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Administrateur, nos salutations distinguées.

Copie de ce courrier a également été adressée à Sébastien Beuchat de la DGE - BIODIV à l'Etat de Vaud, ainsi qu'à l'ensemble des présidents de Diana Vaud, et des présidents régionaux. ■

PÊCHE

Commission consultative internationale pour la pêche dans le Léman

Les cantons romands touchant le Léman ont publié par voie de communiqué de presse l'information suivante: **La pêche dans le Léman en 2017, les captures de féra à nouveau en baisse.** La Commission internationale de la pêche dans le Léman s'est réunie, à la sous-préfecture de Thonon-les-Bains, le 11 octobre 2018. Avec plus de 847 tonnes de poissons capturés, l'année 2017 présente un rendement global nettement en baisse par rapport à celui de l'année précédente (-19,1%). Plus de 7000 permis annuels de pêche de loisir et près de 12000 permis journaliers ont été délivrés en 2017 par les autorités suisses et françaises. Ce résultat atteste toujours de l'attrait de la pêche de loisir au Léman. La pêche professionnelle (138 pêcheurs) représente, toutes espèces confondues, la plus grande part des captures (90,4%) avec près de 766 tonnes de poissons pêchés. L'essentiel du rendement de la pêche lémanique repose toujours sur les deux mêmes espèces: le corégone, communément appelé «féra», qui reste largement l'espèce dominante (476 tonnes) et la perche (239 tonnes). Pour autant, la féra enregistre pour la troisième année consécutive une baisse significative (-260 tonnes soit un recul de 35,3% par rapport à 2016). Compte tenu de l'importance de ces deux espèces, la Commission a décidé de poursuivre ses travaux vis-à-vis de l'évolution de la situation en réactivant notamment un suivi scientifique. Afin d'assurer une exploitation rationnelle et durable des peuplements, une première série de mesures, visant à préserver les géniteurs de corégones et réduire l'effort de pêche sur cette espèce en début d'année, a été arrêtée et fera l'objet d'une décision de chaque Etat. De plus, un contingent supplémentaire de plusieurs millions d'alevins issus de piscicultures lémaniques a été déversé dans le lac en 2017 et en 2018. Concernant les autres espèces, une augmentation des captures de 4,1 tonnes (soit 9,5%) est constatée par rapport à 2016 pour le brochet (47,1 tonnes) et de 4,8 tonnes (soit 28,2%) pour l'omble-chevalier (21,8 tonnes), alors que la truite (8,6 tonnes) baisse de 2,4 tonnes (soit -21,8%). Quant à la perche, elle voit son tonnage augmenter pour la deuxième année consécutive (+ 47 tonnes soit 24,5% d'augmentation par rapport à l'année 2016). L'écrevisse signal (espèce exotique envahissante), affiche une hausse des captures avec 16,3 tonnes (soit 25,3% par rapport à 2016). ■

NOS PRODUITS SONT DISPONIBLES
AUPRES DE REVENDEURS
SPECIALISES EXCLUSIFS,
ET EN LIGNE A L'ADRESSE
WWW.SWAROVSKIOPTIK.COM

CLIQUEZ SUR REALITE AUGMENTEE
DANS L'APPLICATION DS CONFIGURATOR
ET APPRENEZ-EN D'AVANTAGE!



dS START SMART

La chasse repose entièrement sur votre capacité à vous concentrer sur l'instant présent. La lunette de visée dS vous soutient, grâce à son intelligence numérique. Le point de visée exact et les données balistiques essentielles sont présentés sur l'affichage tête haute, en temps réel, sans induire de distraction. Découvrez un futur intelligent. SWAROVSKI OPTIK.



SWAROVSKI
OPTIK

SEE THE UNSEEN
WWW.SWAROVSKIOPTIK.COM

Mémento du chasseur

Jusqu'au 28.04.19	Le château de Chillon présente sa nouvelle exposition temporaire « L'eau à la bouche, boire et manger au Moyen-Age » où la cuisine médiévale de la venaison est largement abordée.	Château de Chillon
7.11.18	Hier, les montagnards valaisans face aux risques naturels et environnementaux. Le cas du monde sauvage. A 19h30 à la Médiathèque Valais. Entrée libre.	Martigny
8.11.18	La passion des rapaces nocturnes, par Christian Fosserat. 20h15 à l'aula de l'Ecole professionnelle du Chablais Chemin des Marronniers 3, Aigle.	Aigle
17.11.18	Le Centre Pro Natura de Champ-Pittet propose son dernier atelier jardin de l'année avec la taille des arbres fruitiers et petits fruits.	Yverdon
30.11 - 2.12.18	Bourse aux armes de Lausanne et Salon de la chasse à l'Expo Beaulieu.	Lausanne

PUBLICITÉ

Taxidermiste - Sculpteur
Christian Schneider
 La Filature
 2824 Vicques
 032 435 58 81
www.arche-noe.ch

Vos trophées méritent la qualité !

Nos sculptures en bronze
 pour l'éternité !

N'hésitez pas à nous demander
 une offre de sculpture pour vos
 anniversaires, jubilés et autres.



Rond-point de Sembrancher (VS)



Ciblez votre publicité

Ici votre annonce serait lue
 et votre contribution à la
 pérennité de la revue appréciée!



CHASSE
 Dans *nature*

Contact: AdVantage SA, éditeur délégué *Chasse et Nature*
 Av. d'Ouchy 18, 1006 Lausanne – 021 800 44 37 – regie@advantagesa.ch

capra
ADVENTURES

THE PASSION OF HUNTING

CHASSE AU CERF
à p. de €
990.00

CHASSE AU MOUFLON
à p. de €
690.00

CHASSE AU PETIT GIBIER
à p. de €
1495.00

CHASSE AU KEILER EN TURQUIE
à p. de €
890.00

WWW.CAPRA-ADVENTURES.COM
TEL: 076 379 24 26

Petites annonces

Éléments de chenil, prix sans concurrence.

Tél. 078 628 86 37 – www.grand-blettay.ch



A vendre Roki chien de chasse courant Lucernois de race sans pedigree. Né le 2.10.2016. Première chasse déclaré à 8 mois. Vacciné. A vendre de suite.

Tél. 078 259 31 71

Le contenu des petites annonces n'engage ni la responsabilité de l'éditeur ni celle de la rédaction !

www.neuenschwander.ch

**Qualité.
Au poil près.**

Apporter: nous tannons et préparons toute fourrure dans les règles de l'art.
Vendre: nous achetons vos peaux et fourrures au prix du marché.
Apprécier: nous vous proposons un grand choix exclusif dans notre boutique.

150 ANNÉES DE QUALITÉ

Neuenschwander
LEDERFACHGESCHÄFT GERBEREI FELLHANDEL
3672 Oberdiessbach Tel. 031 771 14 11
3960 Sierre Ile Falcon Tel. 027 455 02 65

CHASSE
Diana *et nature*

Je soussigné déclare souscrire un abonnement d'une année à la revue *Diana Chasse et Nature* et ceci dès le prochain numéro.

Merci de retourner ce bulletin d'abonnement à :
Revue *Diana Chasse et Nature*
AdVantage SA, avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne.
E-mail : abo.chassenature@advantagesa.ch

Tarif d'abonnement pour la Suisse : CHF 84.-/an
Tarif d'abonnement pour l'étranger : CHF 98.-/an

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

N° postal : _____

Localité : _____

Date : _____

Signature : _____

CHASSE
Diana *et nature*

Pour vos publicités dans *Diana Chasse et Nature* :

MARIANNE BECHTEL
tél. + 41 79 379 82 71
mac@bab-consulting.com

ADVANTAGE SA
tél. + 41 21 800 44 37
regie@advantagesa.ch

Présidents

DIANA ROMANDE : Pascal Pittet

Chemin Clos-du-Moulin 21, 1677 Prez-vers-Siviriez
Tél. 079 251 63 92 – president@dianaromande.ch

CHASSE SUISSE : Hanspeter Egli

Arneggerstrasse 36, 9204 Andwil
Tél. 071 380 08 10 – 079 416 14 55

FRIBOURG : Anton Merklé

Alpenweg 9, 3186 Düdingen
079 634 52 62 – anton.merkle@hin.ch

GENÈVE : Eric Schweizer

Route de La Gara 41, 1254 Jussy
Tél. 022 759 17 66 – 079 287 85 17

JURA : Jean-Luc Berberat

Sous-la-Forêt 2, 2853 Courfaivre
Tél. 032 426 61 42 – 077 402 16 89
barbes@bluewin.ch

JURA BERNOIS : Bernard Grossenbacher

Rue du Monnet 13, 2603 Péry
Tél. 032 485 12 61 – 078 890 47 74

NEUCHÂTEL : Jean-François Sunier

Les Pommerets 45, 2037 Montezillon
Tél. 079 418 07 27
jean-francois.sunier@sunier-transports.ch

VALAIS : Daniel Kalbermatter

Walmattenstrasse 28, 3952 La Souste
Tél. 027 473 14 14 – 079 307 70 24
Daniel.Kalbermatter@axa.ch

VAUD : Charles-Henri de Luze

Case postale 6983, 1002 Lausanne
Tél. 021 801 14 17 – 079 380 89 19

ACAV : Patrice Laffay

Chalet Les Dailles, 1943 Praz-de-Fort
Tél. 027 783 30 41 – 079 310 77 91

ASB : Paul Duchein

Planafaye 118, 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 079 213 78 52

ASTC : Luc Jallon

Montborget 116, 1489 Murist FR
Tél. 026 665 01 32 – luc.jallon@gmail.com

CCA : Michel Yerly

Praz Derrey 162, 1745 Lentigny
Tél. 079 658 23 18 – m.yerly@hotmail.com

CCC : Paul Annen

Gisibachstrasse 10, 6405 Immensee
Tél. 041 850 21 18 – 079 541 78 94

SCAV : Antonello Spagnolo

Ch. du Grand-Bois 28, 1000 Lausanne 26
Tél. 079 947 60 45

SNACA : Günter Stolz

Seestrandweg 66, 3234 Vinelz
Tél. 032 338 13 63

SPCS : Simone Meili

Hägglingerstrasse 10, 5512 Wohlenschwil
Tel. 056 491 03 32 – 079 293 59 11
meili17@bluewin.ch

Correspondants

DIANA ROMANDE : Vincent Gillioz

Chemin des Frênes 24, 1927 Chemin-Dessus
Tél. 076 370 83 91 – redaction@chassenature.ch

CHASSE SUISSE : Secrétariat général

Bündtengasse 2, 4800 Zofingen,
david.clavadetscher@jagdschweiz.ch
Tél. 062 751 87 78 – 079 330 53 20

BERNE : Henri Baumgartner

Route de Chasseral 161, 2518 Nods
Tél. 032 751 69 79 – 079 262 72 34

FRIBOURG : Claude Yerly

Route du Verné 82, 1723 Marly
Tél. 079 379 80 71 – claude.yerly@hotmail.ch

GENÈVE : contact@chassegeneve.ch
JURA : info@chassenature.ch
NEUCHÂTEL : Giovanni Sammali

Rue du Rocher 12, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 66 42 – 079 842 16 70

VALAIS : Léonard Lathion

Route de Bieudron 22, 1996 Basse-Nendaz
Tél. 079 194 79 20

VAUD : Claude Chevalley

Avenue du Fey 28, 1510 Moudon
Tél. 021 905 71 91 – 079 212 91 21

ACAV : Jean-Noël Copt

Les Arlaches 22, 1943 Praz-de-Fort
Tél. 079 241 48 19 – jannot@netplus.ch

ASB : Paul Duchein

Planafaye 118, 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 079 213 78 52

ASTC : Luc Jallon

Montborget 116, 1489 Murist FR
Tél. 026 665 01 32 – luc.jallon@gmail.ch

CCA : Michel Yerly

Praz Derrey 162, 1745 Lentigny
Tél. 079 658 23 18 – m.yerly@hotmail.com

CCC : Jean-Pierre Boegli

Rue du Brise-Vent 39, 2800 Delémont
Tél. 079 622 14 82 – jpboegli@chassejura.ch

SCAV : Antonello Spagnolo

Ch. du Grand-Bois 28, 1000 Lausanne 26
Tél. 079 414 43 42

SNACA : Günter Stolz

Seestrandweg 66, 3234 Vinelz
Tél. 032 338 13 63

SPCS : Cyril Camillieri

Chemin des jordils 18, 1261 Le Vaud
Tel. 022 366 71 95 – cyrilcamillieri@hotmail.com

Ephéméride



Nov.	Lever	Coucher	Lever	Coucher	Phase
1	7:08	17:10	---	14:28	
2	7:10	17:09	0:34	15:03	
3	7:11	17:07	1:48	15:34	
4	7:13	17:06	3:02	16:02	
5	7:14	17:04	4:15	16:28	
6	7:16	17:03	5:28	16:55	
7	7:17	17:02	6:39	17:24	●
8	7:19	17:00	7:48	17:55	
9	7:20	16:59	8:55	18:30	
10	7:22	16:58	9:58	19:10	
11	7:23	16:56	10:56	19:56	
12	7:25	16:55	11:47	20:46	
13	7:26	16:54	12:31	21:42	
14	7:28	16:53	13:08	22:40	
15	7:29	16:52	13:40	23:40	◐
16	7:31	16:51	14:09	---	
17	7:32	16:50	14:34	0:42	
18	7:33	16:49	14:59	1:45	
19	7:35	16:48	15:23	2:50	
20	7:36	16:47	15:47	3:57	
21	7:38	16:46	16:14	5:06	
22	7:39	16:45	16:45	6:17	
23	7:40	16:44	17:21	7:30	○
24	7:42	16:43	18:05	8:42	
25	7:43	16:43	18:58	9:51	
26	7:44	16:42	20:01	10:54	
27	7:46	16:41	21:10	11:47	
28	7:47	16:41	22:23	12:31	
29	7:48	16:40	23:38	13:08	
30	7:50	16:39	---	13:39	◑

Déc.	Lever	Coucher	Lever	Coucher	Phase
1	7:51	16:39	0:51	14:07	
2	7:52	16:39	2:04	14:33	
3	7:53	16:38	3:15	14:59	
4	7:54	16:38	4:25	15:25	
5	7:55	16:38	5:34	15:55	
6	7:57	16:37	6:41	16:27	
7	7:58	16:37	7:46	17:05	
8	7:59	16:37	8:46	17:48	●
9	8:00	16:37	9:40	18:37	
10	8:01	16:37	10:27	19:30	



VICTORINOX

COMPANION FOR LIFE



HUNTER PRO

Un couteau pour la chasse
fait sur mesure

Recette proposée par l'Union professionnelle suisse de la viande UPSV

Côtelette de sanglier à la sauce aux figues

Préparation

Préchauffer le four à 80° C et y chauffer un plat ainsi que les quatre assiettes.

Saisir les côtelettes de sanglier dans la crème de graisse grésillante durant 6 à 8 minutes sur chaque face, les assaisonner et les déposer sur le plat chauffé au four. Ne tourner la viande que lorsqu'elle présente une belle croûte dorée.

Mettre l'échalote dans la poêle de cuisson des côtelettes et la blondir. Déglacer avec le vin rouge et le fond de gibier, puis réduire à 3 dl.

Lier la sauce avec l'amidon de maïs, incorporer la confiture, puis rectifier l'assaisonnement à l'aide de sel et de poivre.

Plonger les demi-figues dans la sauce pour les chauffer. Servir la sauce et les figues en accompagnement des côtelettes. Garnir chaque portion d'un brin de persil.

Accompagnement

Pâtes, spätzlis ou knöpfli. ■

Ingrédients pour 4 personnes

- 4-6 côtelettes de sanglier d'environ 150 g chacune
- 2 cs de crème de graisse comestible
- ½ cc de sel, poivre noir
- 1 échalote finement hachée
- 2 dl de vin rouge
- 4 dl de fond de gibier
- 4 cc d'amidon de maïs dissous dans 2 cs d'eau froide
- 2 cs de confiture de figues ou éventuellement de miel
- 6 figues fraîches coupées en deux
- 4 brins de persil commun pour garnir



JEU

La phrase du mois

Répondez aux définitions et reportez ensuite chaque lettre chiffrée à l'endroit indiqué dans la grille, vous découvrirez alors une phrase d'un personnage connu ou un dicton.

| Par Marie-Christine Chèvre-Maillard

1. Elevage d'animaux ou culture en milieu lacustre

1		11	4			8	1		8		
---	--	----	---	--	--	---	---	--	---	--	--

2. Champignon à chapeau ovoïde

		10		9	4
--	--	----	--	---	---

3. Araignée

7						10		6	
---	--	--	--	--	--	----	--	---	--

4. Mammifère carnivore plantigrade

		7			2	7	8
--	--	---	--	--	---	---	---

5. Acarien

7		8		7	5
---	--	---	--	---	---

6. Hirondelle des mers

	5	2		4	2
--	---	---	--	---	---

7. Elevage de poissons

	9			9		8			8		
--	---	--	--	---	--	---	--	--	---	--	--

8. Insecte hyménoptère végétarien

7		9	6	
---	--	---	---	--

9. Grosse mouche

		9			7	1	
--	--	---	--	--	---	---	--

10. Pieuvre

10		8	1	10	
----	--	---	---	----	--

11. Elevage d'écrevisses

7		5	7						5		
---	--	---	---	--	--	--	--	--	---	--	--

12. Crustacé terrestre

	1						5	
--	---	--	--	--	--	--	---	--

13. Volubilis

1	9					4
---	---	--	--	--	--	---

14. Entretien et exploitation des forêts

			3			8		5			
--	--	--	---	--	--	---	--	---	--	--	--

15. Arme à feu individuelle

	2	3		1	3	2	
--	---	---	--	---	---	---	--

16. Coléoptère des chênes

1			7	4	
---	--	--	---	---	--

17. Elevage de pigeons

				11		9		8		5		
--	--	--	--	----	--	---	--	---	--	---	--	--

18. Jacinthe des bois

		6		11			4
--	--	---	--	----	--	--	---

19. Petit crustacé décapode

		2	3	2	7	7	2
--	--	---	---	---	---	---	---

20. Insecte puisant la sève des végétaux

10	8		2			4
----	---	--	---	--	--	---

21. Incubation

		8	3	7	9			4
--	--	---	---	---	---	--	--	---

22. Enlever la peau d'un animal

6	2			8	9	1	1	
---	---	--	--	---	---	---	---	--

23. Organe de fixation

3	2	4			8		
---	---	---	--	--	---	--	--

24. Elevage de truites

5		8	5	5			8		5	8		2
---	--	---	---	---	--	--	---	--	---	---	--	---

25. Cersier sauvage

11			9		9	2	
----	--	--	---	--	---	---	--

26. Souris des champs

11	8	1		5
----	---	---	--	---

27. Sorte d'anguille

	7	11				2
--	---	----	--	--	--	---

28. Elevage du ver à soie

	2		9		9		8			8		2
--	---	--	---	--	---	--	---	--	--	---	--	---

Solution au prochain numéro

1	2		3	2	4	5		6	2		1	7		4	8	9	7		1	7		
10	1	8	9	2		7	3	7	4	5		11	9	6	9							

Solution du jeu d'octobre, la chasse aux mots

Arthropode, troène, corneille, lamproie, uraète, lamelliforme, tourbière, fennec, pélican, leptocéphale, perche, courtilière, ablette, blatte, loir, pédoncule, russule, crailler, dolmen, tailler, fauvette, limace, liliacées, ululer, matricaire, névroptère, nyctalopie, pâte, psittacidés, redoux, nizeré, niche, emposieu, pèlargonium, sterne, éristale, béliet, phréatique, morille, tétras.

DISCOVERY SPORT

VOIE LIBRE AUX EXPLORATEURS.



ABOVE & BEYOND



Ce qu'il y a de mieux avec la boue? Elle effraie la plupart des gens, laissant ainsi la voie libre aux véritables aventuriers qui partent à la découverte de territoires, de forêts et des lieux les plus reculés du monde. En route vers les destinations les plus lointaines et les plus sauvages, notre technologie Terrain Response, disponible en option, s'adapte à tous les types de terrains. La seule question qui reste à régler: à qui revient le tour de laver le chien?

À tester dès maintenant.



Votre spécialiste
depuis 1924.

Emil Frey SA, Crissier
Votre fournisseur d'émotions.
www.crissier.landrover-dealer.ch